

LE PEUPLE FRANÇAIS

REVUE D'HISTOIRE POPULAIRE



- LA GRÈVE GÉNÉRALE DE NOVEMBRE 1938
- LAVISSE ET L'ENSEIGNEMENT DE L'HISTOIRE (II)
- JULES VALLÈS ● VIE ET LUTTES OUVRIÈRES 19^e-20^e (II)
- HEBERT ET J. ROUX (II) ● LES INDUSTRIELS ET LA GUERRE DE 14-18

Trimestriel - 4 Francs — Avril - Juin 1977

26

SOMMAIRE

La grève générale de novembre 1938 (I) ..	p. 4
La ligue des Vilains de Romans	p. 9
Luttes et syndicalisation des ouvrières (II) ..	p. 14
Jules Vallès et le peuple	p. 17
Courrier des lecteurs : Les fusillés pour l'exemple	p. 21
Lavisse et l'enseignement de l'Histoire (II) ..	p. 23
Hébert et Jacques Roux	p. 29

« LE PEUPLE FRANÇAIS » Revue d'Histoire Populaire

Directrice : Monique Baudoin.

Correspondance :

« LE PEUPLE FRANÇAIS », B.P. 26 92190 MEUDON

Imprimerie Hérissé — Evreux — N° 19770.

Commission paritaire : 51180.

Dépôt légal : 2^e trimestre 1977

Tous droits de reproduction des articles et documents strictement réservés.

Les éditions FLOREAL viennent de faire paraître le dossier « LUTTES OUVRIÈRES », vous y trouverez entre autres :

- Les compagnons imprimeurs XVI^e-XVII^e.
- Les Canuts.
- Revin 1891, 4 mois de grèves.
- Les grèves de 1947.
- 1955, les grèves de Nantes-St-Nazaire...

Commandez à J. Sandrin, 9, résidence Plein Air, Conflans-Ste-Honorine - 78700. Prix 10 F + 2,75 F frais de port. Libellez tous vos chèques à l'ordre des **Editions Floréal**.

ATTENTION!

LE DOSSIER SUR LES PAYSANS EST TOTALEMENT ÉPUISÉ

*Les éditions FLORÉAL publieront en 78
un ouvrage sur les Paysans des origines à nos jours*

Prenez patience!

Le travail des femmes dans une parfumerie au début du siècle.



Nos couvertures :

Le Jeu de l'oie de la page 36 a été reproduit avec l'autorisation gracieuse de la CGT.

En première page : Les ouvriers sous l'uniforme. (Coll. part.)

Adressez
votre
correspondance
à

LE PEUPLE FRANÇAIS
B.P. 26
92190 MEUDON

Les numéros 1 à 19
sont épuisés
Les numéros 20 à 25
sont disponibles
(4 Francs l'unité)

(Envoi dès réception du règlement)

Dans le n° 25 un jeu de l'oie en couleur grandeur nature de l'époque de la Révolution (détachable).

Les n° 21 et 22 sont en voie d'épuisement. Dépêchez-vous.

**AUX CHAMPS
COMME A L'USINE
FAITES CIRCULER LE « PEUPLE FRANÇAIS »**

Luttes et organisations ouvrières

Depuis bientôt sept ans, nous nous sommes attachés à faire revivre la lutte permanente du peuple pour son émancipation. Nous parlerons ici plus particulièrement de notre rubrique « Luttes ouvrières ».

Pour nous, équipe du Peuple Français, le mouvement ouvrier n'a pas débuté avec le développement de la grande industrie : nous avons décrit comment, dès le XVI^e siècle, des grèves ont paralysé les imprimeries et l'on pourrait ainsi remonter aux tisserands du Moyen Âge et même aux ouvriers maçons de l'Empire de Charlemagne...

Le mouvement ouvrier plonge ses racines fort loin dans le passé. Il nous paraît donc erroné de le faire débiter au XIX^e siècle comme on le fait trop souvent : ce serait confondre les ouvriers et le prolétariat industriel qui apparaît à cette époque et s'affirme au XX^e siècle avec la parcellisation des tâches et le travail à la chaîne.

Des formes « modernes » de luttes sont apparues bien avant le XIX^e siècle : nous avons vu comment dès le XVI^e siècle des imprimeurs ont occupé leurs ateliers et séquestré leurs patrons (LPF n° 3), ou encore comment des compagnons papetiers ont contrôlé l'embauche au XVIII^e siècle (LPF n° 16).

D'autre part sur les XIX^e et XX^e siècles nous avons aussi beaucoup travaillé et avons encore beaucoup à travailler, car nous découvrons sans cesse des faits passionnants, y compris dans des périodes déjà « connues » comme 1848, la Commune de 1871 ou 1936. Nous avons publié des articles sur le rôle des clubs dans la démocratie pendant la Commune (LPF n° 2), ou encore sur la manière dont les travailleurs d'une petite usine du nord ont remis leurs ateliers en marche en 1936, mais sans le patron ! (LPF n° 14). Dans le même esprit nous avons raconté comment les verriers de Carmaux, à l'issue d'une longue grève, ont décidé de fonder en 1895 une verrerie coopérative qui fonctionne encore (LPF n° 16).

De plus les « historiens reconnus » ont tendance à minimiser le rôle historique et l'importance des grèves menées en province. « Paris n'est pas la France » : aussi avons-nous insisté sur les grèves de Revin en 1891 (LPF n° 13), de Rouen en 1848 (LPF n° 24), d'Hennebont en 1903 (LPF n° 21), etc.

Enfin l'histoire ouvrière n'est pas faite que de succès et certaines défaites ont été plus lourdes de conséquences que bien des victoires. Le triomphalisme ouvrier est dangereux car il laisse dans l'ombre des pans entiers de notre histoire sans en tirer les leçons. C'est le cas des grèves insurrectionnelles de 1919 (LPF n° 3), de 1947 (LPF n° 11) et des grandes grèves de 1955 à Nantes-Saint-Nazaire (LPF n° 14), trop souvent oubliées. Dans ce numéro vous trouverez un article sur la grève « manquée » de 1938.

Au Peuple Français nous nous sommes toujours refusés à écrire l'histoire en prenant comme fil conducteur l'attitude d'une ou de plusieurs organisations, si « ouvrières » soient-elles. L'histoire du peuple ne peut se résumer à celle de ses organisations sous peine d'être sérieusement déformée pour la faire correspondre aux analyses du moment (voir LPF n° 21 : Thorez et l'Histoire). Il ne s'agit pas bien entendu de nier le rôle important des syndicats ni celui des partis politiques mais il y a interaction entre le mouvement d'ensemble de la classe ouvrière et les interventions des organisations. C'est pourquoi il est nécessaire de regarder les militants agir, d'écouter leurs discours et leurs propositions et de les comparer à leurs actes, et, si besoin est, aux directives nationales des organisations (Mazamet LPF n° 18). D'autre part il est important d'étudier les luttes à la base dans leur déroulement concret. Si nous préférons nous placer du point de vue de l'ouvrier, c'est notamment parce que l'action des Partis et des syndicats ouvriers a déjà été largement étudiée et leur histoire diffusée (en particulier par les organisations elles-mêmes) alors qu'il reste énormément à découvrir sur les luttes ouvrières. Et il faut dire que les ouvriers n'ont pas attendu la naissance des syndicats et des partis pour organiser des mutuelles et des coopératives, et pour résister au patronat par la grève, le coulage de la production, la gestion de l'usine, et la création de structures de base comme les comités de grève.

En toute indépendance, nous continuerons dans cette voie.

LA REDACTION.

LES EDITIONS FLOREAL (indépendantes de LPF sur les plans financier et juridique) font paraître un dossier consacré aux luttes ouvrières, qui reprend en les enrichissant les plus importants des articles publiés sur ce thème dans ces colonnes. L'équipe du PF souhaite que ceux qui ont fondé FLOREAL répondent ainsi à votre attente. Pour sa part, elle continuera à explorer l'histoire populaire dans les mêmes perspectives.

Le dossier coûte 12,75 F port payé. Envoyez vos commandes à M. Jean Sandrin, 9, résidence Plein Air, 78700 Conflans-Ste-Honorine.

Chèque à l'ordre des Editions Floréal.



LES POTINS DU PEUPLE FRANÇAIS QUELQUES INITIATIVES DE NOS LECTEURS OUVRIERS

Nous avons reçu avec plaisir une lettre d'ouvriers de trois usines de la CGTC, nous expliquant comment ils se sont organisés pour diffuser une cinquantaine de PF : un responsable par atelier s'est chargé de réunir l'argent, de recevoir puis de ventiler les revues auprès de ses camarades abonnés.

Un mineur du Pas-de-Calais se propose, à travers une exposition itinérante régionale sur la vie du peuple et le travail des mineurs, de faire connaître le PF.

Un OS de chez Berliet a souscrit un abonnement de soutien de 300 F.

Nous les remercions vivement, de même que nous remercions les nombreux diffuseurs ouvriers et Comités d'entreprises qui contribuent à faire connaître la revue.

LA GRÈVE GÉNÉRALE DE NOVEMBRE 1938 (I)

Les récits, les commentaires, les analyses ne manquent ni sur le Front populaire, ni sur la guerre de 1939, on le sait.

L'Histoire, celle des historiens et des spécialistes nous a habitués à des représentations typées de ces périodes. La joie des « occupations », le tandem, la casquette et le ciel bleu pour le « Front popu », le tout sur un air de musette, le gris de l'hiver, des chars et des uniformes pour l' « occupation », rythmée par un bruit de bottes.

Les ouvrages consacrés au Front populaire s'arrêtent le plus souvent aux premiers jours de novembre 1938 et l'étude de la guerre débute aux premiers mois de 1939. Histoire qui plonge dans l'oubli des événements importants comme la victoire fasciste en Espagne, les accords de Munich, la promulgation des sinistres décrets-lois et une certaine grève générale : la grève du 30 novembre 1938.

LA SITUATION EN 38

Depuis le début de l'année 38, le front populaire agonise. Le patronat se remet de ses émotions et met au point la reprise en main de la situation. De nombreuses grèves éclatent toujours, mais elles prennent souvent un caractère défensif (Citroën, Rateau, Gnome et Rhône, le bâtiment en septembre...). Dans le syndicat (1), on assiste au développement de tendances ennemies qui cachaient jusqu'alors leurs divergences et aussi à une baisse des effectifs : dans les premiers mois de 1937, la CGT réunit 4 millions de syndiqués ; fin 38 la CGT a perdu un tiers de ses adhérents. Elle comprend 2 500 000 membres. Les classes moyennes et la « promotion Blum » (2) abandonnent en chemin. Les divergences des organisations du Rassemblement Populaire (3) se transforment de plus en plus en conflits ouverts ; la guerre civile en Espagne, les visées agressives des états fascistes sont au centre des contradictions.

(1) En septembre 1935, séparément, le congrès de la CGT et celui de la CGTU décident la fusion. Les 2 congrès tinrent une séance commune à la mutualité. Le congrès de la fusion syndicale eut lieu en mars 1936 à Toulouse.

Quant à la CFTC, elle était très faible et se prononça contre la grève générale.

(2) Syndiqués de 1936, surtout des employés, qui commencent à quitter le syndicat après les premières lois sociales votées.

(3) Officiellement constitué le 14 juillet 1935, c'est un collectif des directions des organisations de gauche, créé à l'initiative du CVIA, Comité de Vigilance des Intellectuels Anti-fascistes. Il regroupe à la fin de l'année 1935, une centaine d'organisations, dont le PC, le PS-SFIO, l'Union Socialiste Républicaine, le Parti Radical, la CGT, la CGTU, etc.

« REMETTRE LA FRANCE AU TRAVAIL »

Au mois d'avril 38, les radicaux prennent seuls en main les affaires de l'état (avec quelques USR, socialistes indépendants). Le 13 du même mois, Daladier (4) obtient les pleins pouvoirs financiers. Les radicaux vont devenir les pions de la réaction patronale, tant à l'intérieur du pays qu'en matière de politique extérieure. D'ailleurs cette dernière va leur servir de prétexte à l'application de toute leur politique intérieure. Par décrets successifs ils vont empiéter sur les acquis des ouvriers en autorisant la hausse des prix, en attaquant progressivement le principe des 40 heures, symbole des conquêtes sociales pour lesquelles les travailleurs se battent depuis la fin du siècle dernier. Au mois d'août, les heures supplémentaires sont instaurées dans l'aviation puis dans les industries de défense nationale : « Danger de guerre » !

Mais les travailleurs comprennent que ce n'est qu'un prétexte pour s'en prendre aux 40 heures, Daladier ayant déclaré que son « plan de redressement » visait « à remettre la France au travail ». C'est avec le même prétexte que les radicaux vont organiser l'isolement du PCF, dernier rempart à sa politique de redressement et de compromission avec les états fascistes. En effet, après avoir prêché la non intervention dans l'affaire espagnole, (de même que Blum), ils vont laisser faire l'Allemagne nazie et l'Italie qui annexent successivement l'Ethiopie, l'Autriche.

MUNICH : « MIEUX VAUT HITLER QUE LE FRONT POPULAIRE »

Toute cette politique va se concrétiser avec l'accord de Munich, signée le 30 septembre 1938, par la France, l'Angleterre et l'Allemagne.

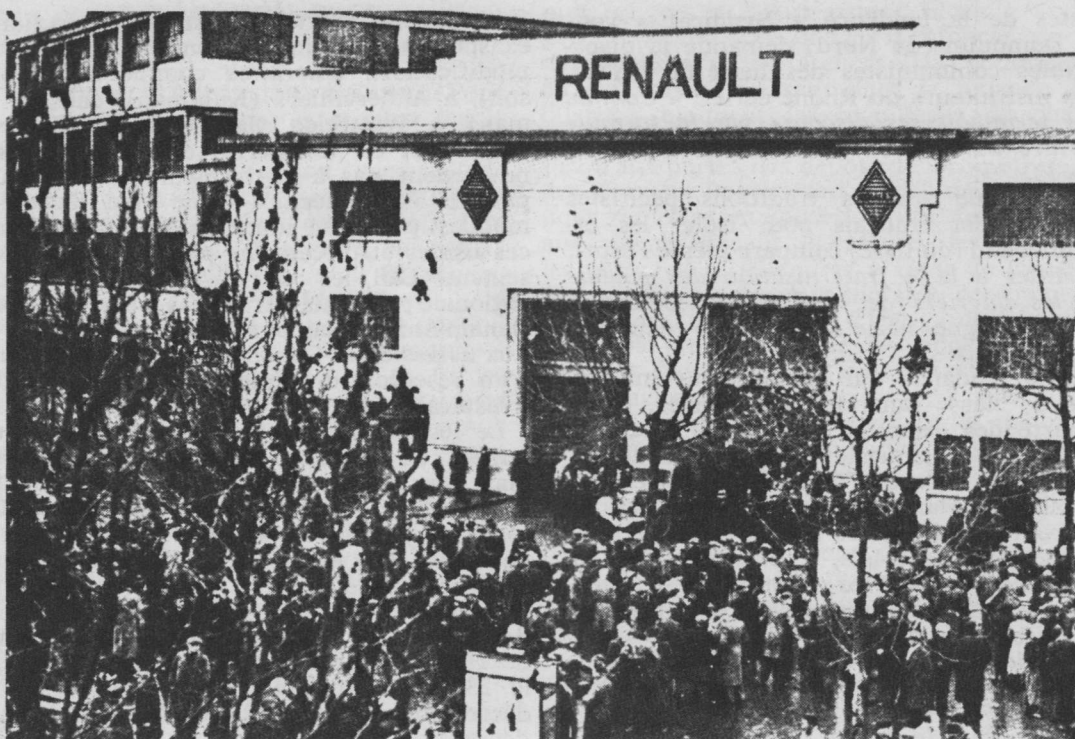
Cette signature que le gouvernement va présenter à la population comme un traité de paix, brise l'accord militaire qui liait la France et l'Angleterre avec l'URSS d'une part (1934) et à la Tchécoslovaquie et à la Pologne d'autre part. Elle va permettre à l'Allemagne d'envahir ces deux pays.

Les radicaux deviennent les « Munichois » pour le PCF, mais toute la presse présente l'accord comme une sauvegarde de la paix.

Pendant ce temps, le patronat poursuit son offensive, satisfait de voir les divisions syndicales et l'isolement du PCF.

L'euphorie de 36 est loin...

(4) Daladier : président du parti radical (1927) ; président du Conseil au 6 février 1934 ; président du Conseil et ministre de la Défense Nationale du 10 avril 1938 au 21 mars 1940.



Le 25 novembre 1938 : Lock-out chez Renault.

Coll. part.

« LES DECRETS DE MISERE »

Le 12 novembre, jour du retour des volontaires d'Espagne (5), le gouvernement publie les décrets-lois qui, à travers des dizaines et des dizaines d'articles, remettent en cause les lois sociales acquises par les mouvements de masse en 1936.

C'est la durée du travail qui est visée principalement par arrêté du ministère du Travail :

— interdiction pour un ouvrier de refuser de travailler moins de 48 heures par semaine, si le patron l'exige,

— interdiction de restreindre, même par convention collective, la durée des heures supplémentaires, de stipuler le paiement exclusivement au temps.

À cela s'ajoutent des sanctions très graves pour les réfractaires :

— congédiement sans préavis avec perte des indemnités de congés payés,

— suppression de l'allocation chômage pendant six mois,

— diverses sanctions en cas de refus d'accomplir des heures supplémentaires nécessitées par la défense nationale,

— modification des procédures de conciliation et de sur-arbitrage,

— fixation du statut et de la compétence du délégué, laissés jusqu'alors à la liberté des conventions collectives,

— ouverture de crédit pour subventionner des centres de reclassement des chômeurs, établissement du vote secret pour les grèves et institution du délit d'occupation d'usine.

« C'est à dire sur six articles, cinq qui sont dirigés contre la classe ouvrière et qui comportent une menace à peine déguisée contre les 40 heures. Le plan de redressement a bien l'aspect d'un plan d'attaque contre la classe ouvrière et les revendications acquises ; ainsi le gouvernement de monsieur Daladier aura bien mérité des 200 familles », écrit Pierre Sémart (6) dans la

(5) Volontaires d'Espagne, membres des Brigades Internationales.

Tribune des Cheminots du lundi 14 novembre, organe de la fédération des cheminots. En dehors de l'organisation du travail, ces décrets-lois comportent aussi des mesures économiques : augmentation des taxes sur le vin, le sucre, le café, l'essence, augmentation des tarifs du métro, des autobus, du timbre, du téléphone, etc... augmentation des impôts (le taux de l'impôt sur le revenu est relevé) :

Au total :

impôts directs nouveaux = 4 milliards de francs,
impôts indirects nouveaux = 3 milliards de francs.

N'oublions pas la réévaluation du stock d'or de la banque de France, la limitation des dépenses publiques, la suppression des grands travaux, la fin du contrôle des changes, la liberté de fixation des prix de gros et le maintien du seul contrôle des prix de détail (ce qui va faire grogner les petits commerçants). Paul Reynaud déclare : *« Nous faisons appel à toutes les classes, à tous les Français. Chacun doit collaborer au redressement du pays, d'après ses ressources, d'après ses capacités »*, et d'ajouter que les décrets-lois mettent en place *« un régime plus libéral pour le travail »*.

Les réactions ne se font pas attendre. Dès le 14 novembre, le PC et la SFIO organisent dans toute la France des meetings et des manifestations qui sont réprimés durement.

Au congrès de la CGT qui s'ouvre le 14 à Nantes, une motion appelant à la lutte est votée à l'unanimité. Le gouvernement, avec le patronat derrière lui, ne veut rien lâcher. L'épreuve de force qu'on attendait depuis 1936 va enfin avoir lieu.

LE « CONGRES DE L'UNITE »...

Le congrès s'ouvre dans un climat de grandes divisions. Le risque de guerre, l'Espagne, les décrets-lois, ont déchiré la confédération en trois tendances. Les

(6) P. Sémart : dirigeant fédéral, membre du Parti communiste, arrêté par le gouvernement au moment de la signature du pacte germano-soviétique, fusillé par les nazis à Châteaubriand en 1942.

anti-communistes de la tendance « Syndicat » vont s'y déchaîner. Dumoulin (du Nord) demande la disparition des cellules communistes des lieux de travail. Le bulletin des instituteurs du Rhône écrit : « Comme Caton l'Ancien terminait ses discours par la formule " Il faut détruire Carthage " nous devons dire " Il faut détruire le PC » ».

Cette tendance joue sur les traditions pacifistes du mouvement ouvrier français pour isoler les ex-unitaires. Chambelland (du livre) compare même l'esprit d'abandon à Hitler à la « fraternisation des soldats français avec les ouvriers de la Ruhr », comme si la cause de l'Allemagne nazie devait être défendue par les ouvriers français.

Une importante tendance qui défend pourtant une ligne syndicale de classe (anarcho-sindicalistes, piverdistes (7)) s'écarte des ex-unitaires et rejoint dans le vote des motions les « centristes » regroupés autour de Jouhaux, dirigeant de la CGT avant la réunification, qui met au point un plan pour redresser l'économie nationale. Ces contradictions, ces débats houleux, vont gêner la riposte aux décrets-lois, riposte que réclame la base et à laquelle poussent les ex-unitaires. « L'émotion s'est emparée des masses ouvrières; près de 1 500 télégrammes sont ici émanant des organisations syndicales demandant au congrès de prendre des décisions énergiques et immédiates » (article de Benoît Frachon).

Pourtant l'unité de façade est sauvée. La « Vie Ouvrière » (8) appellera ce congrès « Le congrès de l'unité ».

Grâce à la motion votée à l'unanimité sur les décrets-lois le congrès « décide d'organiser le samedi 26 novembre une journée nationale contre les dits décrets-lois et il est persuadé que tous les travailleurs et tous les républicains participeront aux manifestations organisées par la CGT. Il donne mandat au bureau et à la commission administrative de la CGT d'organiser en accord avec les fédérations intéressées la résistance à l'application des décrets portant atteinte aux droits et aux intérêts des travailleurs. Il leur donne également mandat de préparer sans retard toute l'action nécessaire, y compris la cessation collective du travail, dans le cas où celle-ci s'avérerait indispensable à la défense des réformes sociales ».

Dans les jours qui suivent le congrès, si la presse syndicale étudie et dénonce les « décrets de misère », l'action envisagée ne se dessine pas. Le PC et la SFIO organisent des meetings combatifs comme celui du Vel'd'Hiv' à Paris le 19 novembre où 30 000 personnes scandent : « A bas les décrets de misère », « Daladier démission ».

Mais c'est de la « base » que la résistance va partir.

LA RIPOSTE DES TRAVAILLEURS

Voilà presque dix jours que les décrets-lois sont connus et aucune proposition de lutte n'est proposée par les fédérations. Le patronat en profite pour appliquer les premières mesures touchant aux horaires de travail.

Le 21 au matin, de nombreux débrayages ont lieu sans consignes syndicales. « Le Peuple » (9), le même

jour, appelle pourtant au calme les sections syndicales exaspérées. Ces mouvements sont une réponse aux modifications d'horaires comme à Puteaux (Huchinson), à Aubervilliers (Kuhlman), dans le nord (Kuhlman), à Wattrelos, Saint-Gobain Wasquehat, Cail à Denain, et aux raffineries de Donges. Ces débrayages ne tardent pas à se transformer en occupations, les patrons étant décidés à ne rien lâcher. Les gardes mobiles prennent immédiatement position autour de ces usines et forcent les piquets de grève. Aux établissements Cail, les ouvriers sortent en chantant l'Internationale; par solidarité, les ouvriers des aciéries de Denain-Anzin occupent leurs ateliers dans l'après-midi. Aux usines Saint-Gobain, les ouvriers ouvrent les vannes d'un réservoir de chlore afin de rendre l'atmosphère irrespirable.

Le lendemain, les journaux rendent compte discrètement de ces mouvements et taisent les incidents. Mais pourtant les occupations font tache d'huile comme à la Société française des pétroles à Saint-Ouen, aux forges et aciéries de Denain-Anzin, comme les métallos de Dunkerque et de Fives-Lille qui luttent contre des modifications d'horaires.

Dans le nord, la commission exécutive de l'Union des Métaux de l'arrondissement de Valenciennes (forte de 18 000 membres) décide d'une grève générale pour le 23 par solidarité avec les évacués et contre les décrets-lois. « Nous ne voulons pas nous plier aux décrets-lois. »

Le pouvoir fait acheminer des renforts, sentant venir la généralisation du mouvement.

LE MOUVEMENT CHEZ RENAULT

Les 22 et 23 novembre, des manifestations organisées par le PC contre les décrets-lois sont brutalement dispersées par la police. Dans la matinée du 23 un responsable syndical est licencié. L'atelier débraye immédiatement. Le délégué est réintégré. Dans la soirée, une assemblée générale de 5 000 ouvriers discute de la lutte à mener contre les décrets-lois. Dès le 21 la direction avait posé des affiches annonçant des changements d'horaires (40 heures sur 6 jours), et le 24 elle licencie 3 délégués. La grève et l'occupation sont votées à main levée. Daladier dit : « Si Renault n'est pas évacué cette nuit, c'est la fin de la politique de redressement. »

100 pelotons de gardes mobiles et 1 500 agents de la police parisienne et des voitures de pompiers prennent position autour de l'usine. En début de soirée, les gardes mobiles pénètrent dans l'usine et sont accueillis par des boulons et des barres de fer. Des renforts de police arrivent et à 21 heures nouvelle charge. Les ouvriers reculent et s'enferment dans les ateliers dont ils bloquent les issues par des camions. Des heurts violents ont lieu jusqu'à minuit où 2 500 ouvriers sont encore retranchés dans l'île Seguin. Dernière charge de police avec la brigade des gaz. Les ouvriers s'enfuient les larmes aux yeux. Un officier raconte : « Quand nous sommes entrés dans les ateliers, la lumière s'est éteinte. Une grêle de projectiles nous a accueillis. La bataille fit rage. On entendait les vitres voler en éclats. Les automobiles rangées dans le garage étaient retournées. Tout à coup des flammes s'élevèrent; le commencement d'incendie fut vite arrêté par les extincteurs tant bien que mal. »

Le lendemain, la direction décrète le lock-out. 28 000 ouvriers sont licenciés, 294 sont inculpés et traduits en correctionnelle. Il y a eu 24 gardes mobiles blessés et un grand nombre d'ouvriers. (22 se sont présentés à l'hôpital). Les jours suivants, les gardes mobiles occupent l'usine et les rues adjacentes, « jonchées de bièles, de bicyclettes, de volants de machines ».

(7) Piverdistes : socialistes révolutionnaires, regroupés autour de Marceau Pivert, dirigeant de la fédération de la Seine de la SFIO (qui déclara en 1936 : « Tout est possible »). Ils seront exclus de la SFIO au congrès de Royan en mai 1938 et fonderont le parti socialiste ouvrier et paysan en juin 1938.

(8) Vie Ouvrière : hebdomadaire de la CGT, plutôt influencée par les ex-unitaires.

(9) Le Peuple : quotidien de la CGT influencé par les « centristes », il tire à 15 000 exemplaires en 1938.

L'OPPOSITION « BASE-DIRECTION SYNDICALE »

Et le 23 à Valenciennes, 18 000 ouvriers occupent. Pour « répondre à certains bruits colportés et pour éviter tout malentendu, l'Union des Métaux tient à rappeler qu'elle était prête à attendre l'action générale de la CGT mais que c'est à la suite de la mesure patronale licenciant 600 ouvriers de chez Cail, qui, fidèles à la résolution du congrès confédéral de Nantes, ont refusé de faire 48 heures et de travailler le lundi 21 novembre, que la commission exécutive répondant à la volonté des métallurgistes a décidé de passer à l'action pour soutenir les ouvriers de Denain ». (Communiqué de l'Union des Métaux de Valenciennes). Les forces de répression évacuent dans l'après-midi quelques usines sans incident ; elles semblent se préparer à l'affrontement pour l'évacuation des usines de Denain-Anzin prévue le lendemain.

Des mouvements gagnent aussi la région parisienne dans la métallurgie et la chimie (Gennevilliers, Courbevoie, La Courneuve, Saint-Denis, Villeneuve-la-Garenne, Puteaux, Levallois, Paris), soit 8 à 10 000 grévistes, A Rouen, 3 600 ouvriers des industries chimiques occupent.

Le lendemain, « Le Peuple » du matin appelle à la « discipline ». « L'Humanité » de la veille titre « Attention aux provocations ». La fédération des Métaux répond à l'union de Valenciennes et recommande : « d'attendre la décision de la CGT et de ne déclencher aucun mouvement prématuré qui puisse nuire à la discipline syndicale et au succès de la grève générale ». Cette décision, pourtant, se fait attendre et le pouvoir le sait. Daladier envoie une circulaire aux préfets pour mettre en place les évacuations et le patronat espère « profiter de ces circonstances actuelles pour les (horaires impliquant le travail le samedi) remettre en application » (circulaire patronale d'Elbeuf).

Malgré tout cela, le mouvement continue et s'amplifie.

A Valenciennes, la grève s'étend aux mineurs (Douchy, Anzin, Vieux-Condé). Elle touche la région parisienne (Renault, Bloch et quelques autres usines métallurgiques), Rouen où tous les dépôts de pétrole sont occupés.

Le mouvement s'amplifie mais il est réprimé durement.

A Paris toutes les usines sont évacuées « sans incident » comme le déclare le préfet de police. Pourtant, à Renault, de très graves incidents ont lieu dans la

nuit (cf. encart). Aux usines Bloch à Courbevoie, les gardes-mobiles sont obligés d'enfoncer avec un car une des portes en fer des ateliers. Dans le nord, 50 usines sur 80 sont prises d'assaut dans la journée. A Anzin, les ouvriers bloquent les aiguillages de chemin de fer à l'aide de wagons et font rouler des gros fûts d'huile jusqu'aux portes des dépôts de locomotives. Le ministre des Travaux Publics fait signer un acte de réquisition pour remettre en route le trafic ferroviaire. A Denain, aux usines Escaut et Meuse, les grévistes soudent les portes et se défendent à l'aide de lances à incendie. Aux forges, plusieurs milliers de personnes se massent autour de l'usine quand 2 000 gardes mobiles évacuent les 4 000 grévistes. Avec les mineurs et les métallos venus à leur aide, ils vont occuper la gare d'Anzin. A Valenciennes, les ouvriers de l'usine Tubes réinvestissent les lieux dans la nuit, et les métallos assaillent des camions de gardes mobiles ; il y a plusieurs blessés de même qu'à Douai où les gardes mobiles tirent.

Au soir du 24, le pouvoir peut s'estimer heureux de ne pas avoir eu à subir une réaction générale. Les fédérations ne proposent toujours aucune action.

Le 25, les journaux du matin font peu d'échos aux incidents de la veille sauf L'Humanité et les journaux du nord. Le PC, à l'intérieur de la CGT et dans la presse, essaie d'imposer une riposte immédiate, tout en noyant les informations sur les mouvements des journées précédentes. Il ne veut surtout pas passer pour « responsable » des incidents des jours précédents comme l'accusent les journaux de droite. Il a peur de l'interdiction qui le menace.

Les ex-unitaires font le forcing pour que les fédérations décident d'une grève générale pour le 28 « contre les décrets-lois de misère et de servitude, demain dans tout le pays, manifestons et préparons une grève générale grandiose ».

A Dunkerque et Valenciennes, les grévistes tiennent toujours.

Pourtant, 13 jours après les décrets-lois, quelques jours avant la grève générale, le bilan est lourd : usines évacuées, ouvriers blessés, ouvriers déçus qui reprennent le boulot aux conditions fixées par les patrons, déçus aussi par l'attitude des fédérations.

A Wasquehat où les mineurs débrayent au fond des fosses, un délégué intervient pour faire respecter la discipline syndicale et les décisions de la fédération nationale du sous-sol, la moitié des grévistes reprennent le travail. « Au bureau du syndicat des mineurs du Pas-de-Calais... on insiste énergiquement auprès de tous les ouvriers pour respecter les instructions

A Anzin les familles de grévistes apportent des vivres aux ouvriers qui occupent les usines.

I.M.T.



de la fédération nationale et ne répondre à aucune invitation à la cessation de travail, avant que l'ordre ne soit transmis par le syndicat. »

LA DETERMINATION DES CHEMINOTS

Si les mouvements spontanés des jours précédents sont désavoués et noyés par les directions syndicales, la décision de grève générale va cependant se trouver accélérée par la pression de la base.

Le 25, en prévision de la journée nationale d'action du 26, 5 000 cheminots se réunissent à la Bourse du Travail à Paris, et malgré les réquisitions décidées la veille, qui les frappent, ils se déclarent prêts à l'action.

Le même jour, la commission administrative de la CGT se réunit. Elle décide enfin, à l'unanimité, la grève pour le 30 novembre. Cette décision rassure les militants.

Et le 26, dans la plupart des centres ferroviaires, de nombreux débrayages ont lieu.

Les décrets-lois visaient particulièrement cette corporation. Ils prévoyaient 40 000 licenciements, en particulier sur les réseaux secondaires. Pierre Semart écrit : « celui des articles qui (les) concernent est le plus jésuitique des décrets-lois ».

Mais le 26 dans le nord, les syndicats ordonnent la reprise du travail alors que dans bien des cas, ils n'avaient même pas lancé de mots d'ordre de grève. Les cheminots sont réquisitionnés par le gouvernement. Des îlots de résistance tiennent comme aux mines de l'Escarpelle où la grève éclate à l'annonce des réquisitions (2 000 ouvriers et employés en grève).

A Valenciennes, la grève se poursuit « dans la rue », à Wallers des grévistes forcent un porion à parcourir dans les rues en tenant une lanterne rouge après l'avoir roué de coups.

A Boulogne, aux usines Farman les patrons licencient les 3 400 grévistes qui refusaient de travailler le samedi matin ; le lundi, les industries chimiques du Nord et de Rouen reprennent.

Le mouvement s'est essoufflé à cause des oppositions et des lenteurs des fédérations et de la répression très dure qui a frappé les plus déterminés. L'élan de ces secteurs combattifs est brisé et les lock outés de Renault manqueront dans l'affrontement du 30 novembre.

PREPARATION DE LA GREVE

Depuis quelques jours, les ex-unitaires faisaient pression. Frachon avait déclaré, après les incidents de Renault : « Nous n'avons pas cherché la bataille, elle nous est imposée. Nous la mènerons avec toute l'énergie dont nous disposons. Il faut que la CGT vote le principe de la grève générale. » La grève votée, la CGT en précise immédiatement les limites : « (elle) ne prendra pas un caractère révolutionnaire ou non contrôlé ; elle sera un mouvement d'ordre et d'honnêteté ».

Et à partir de ce jour, jusqu'au 30, la presse syndicale ne cesse de lancer des appels similaires tout en « priant » le gouvernement de croire que cette journée n'est pas motivée par sa politique extérieure.

Alors qu'aucune consigne précise n'est donnée sur l'organisation de la journée, le syndicat national des instituteurs déclare même : « Il ne doit y avoir le 30 novembre ni manifestation, ni réunion, et le travail doit reprendre partout unanimement le lendemain matin. »

Du côté des travailleurs, le mouvement ne se prépare pas. La confédération laisse à chaque union le soin de préparer la grève sans consigne, sans coordination. Par contre, le gouvernement se prépare à l'affronte-

ment et il est bien informé des intentions des dirigeants syndicalistes. La CGT adresse une lettre ouverte au président du Conseil : « Ce n'est pas de notre côté que peut provenir le désordre. Nous ne voulons pas desservir le pays. Vous voulez nous imposer des décrets qui portent le sceau d'une politique de classe. Nous n'acceptons pas. »

Et les amis de Jouhaux mettent toujours au point leur plan économique.

Le pouvoir met alors son dispositif répressif en place. Dans les régions comme le Nord, les concentrations de troupes ont déjà eu lieu. Il n'y a qu'à Valenciennes et Dunkerque que celles-ci n'ont pas le rapport de force (les 2 500 métallos de Dunkerque tiendront jusqu'au début décembre). Après les manifestations des cheminots le 26, le pouvoir s'est permis d'arrêter 40 responsables syndicaux dont Prosper Mocquet (député communiste ; il est relâché aussitôt). Dans le nord, le gouvernement a même organisé un conseil de guerre à Valenciennes pour juger les cheminots de Denain-Anzin, récalcitrants aux réquisitions (qui semble-t-il ne siègea pas).

Réquisitions qu'il va progressivement étendre à d'autres corporations : le 25 à tous les agents de chemins de fer (les manifestants du samedi 26 ont donc passé outre), le 28 à tous les travailleurs des services publics et de l'Etat. Daladier câble aux préfets : « La cessation de travail constitue une faute grave. Elle exposerait ceux qui la commettent à la révocation. Aucune autorisation d'absence individuelle ne sera accordée. »

De nombreux accrochages avec la troupe ont lieu dans le nord, ceci servant de prétexte à l'envoi de renforts.

Tout est mis en place car « Faire échouer la grève générale est vital » (Paul Reynaud).

Le 29, en banlieue, où les agents portent le casque « la garde à cheval a patrouillé toute la nuit ». Des 400 « agitateurs » arrêtés, 80 ont été placés sous les verrous. » Pour éviter les arrestations préventives des jours précédant la grève, les sections et organisations syndicales proches des ex-unitaires prennent les premières mesures de vie clandestine : « Réunion hors du siège légal. Le soir on ne rentre pas chez soi pour échapper aux flics » (André Tollet).

En dépit de ces mesures isolées, l'essentiel des déclarations va dans le sens d'une modération. L'Humanité du 26 traduit bien les limites voulues par les organisations politiques et syndicales : « Le PC met en garde tous les travailleurs contre toute diversion, contre toute provocation destinée à créer des incidents qui seraient exploités pour frapper les organisations de la classe ouvrière ».

La « Vie Ouvrière » du 29 montre dans différents articles les contradictions qui traversent la CGT. L'éditorial de Gaston Monmousseau dit : « Vive la grève générale » mais les articles rappellent que la CGT « a également décidé de lancer un appel à tous les travailleurs pour qu'ils évitent tout incident et toute action prématurée qui ne pourraient que porter préjudice à l'action générale de la confédération (...) Nul mouvement particulier ne doit être déclenché en dehors de l'action décidée par les organismes responsables de la CGT. »

L'affrontement peut avoir lieu : le pouvoir et le patronat sont prêts.

La CGT, cruellement divisée, a réussi à canaliser la colère et la détermination des ouvriers.

Le monde entier a les yeux fixés sur la France : « les démocrates se tournent anxieusement vers la France » écrit le New York Times.

A qui va profiter la grève générale ?

Martine BENOIT.

Prochain article : La grève.

La LIGUE des VILAINS de ROMANS (1579-1580)

Dans le n° 6 du Peuple Français (épuisé), nous avons présenté, sous le titre « La Commune de Romans » un court article rédigé à partir d'archives parisiennes. Deux lecteurs de la Drôme nous font aujourd'hui parvenir un article beaucoup plus détaillé sur le même sujet, élaboré grâce à des documents locaux. Ils l'ont intitulé : la Ligue des Vilains.

Dans la tourmente des Guerres de Religions, le Dauphiné fut le théâtre de soulèvements populaires importants. A Romans et dans sa région, s'érigea une véritable Commune Populaire qui supplanta pendant plus d'une année l'autorité de la noblesse et de la bourgeoisie.

LES ETATS GENERAUX DE BLOIS

Depuis 20 ans de guerre, le Dauphiné était ravagé, pillé, rançonné par les troupes tant huguenotes que catholiques en garnison dans la province. Le dernier Edit de Paix, celui de Poitiers (septembre 1577) n'aboutit ici qu'à une longue suspension des hostilités, sans désarmement général. Chaque troupe était maintenue dans le pays aux frais des populations. En plus des réquisitions coutumières de vivres, le Parlement de Grenoble décidait des impôts pour leur subsistance,

« chose insupportable au peuple » qui, voyant que tout n'était qu'à sa charge, décida de dresser « des cahiers de justes plaintes pour les présenter aux Etats. »

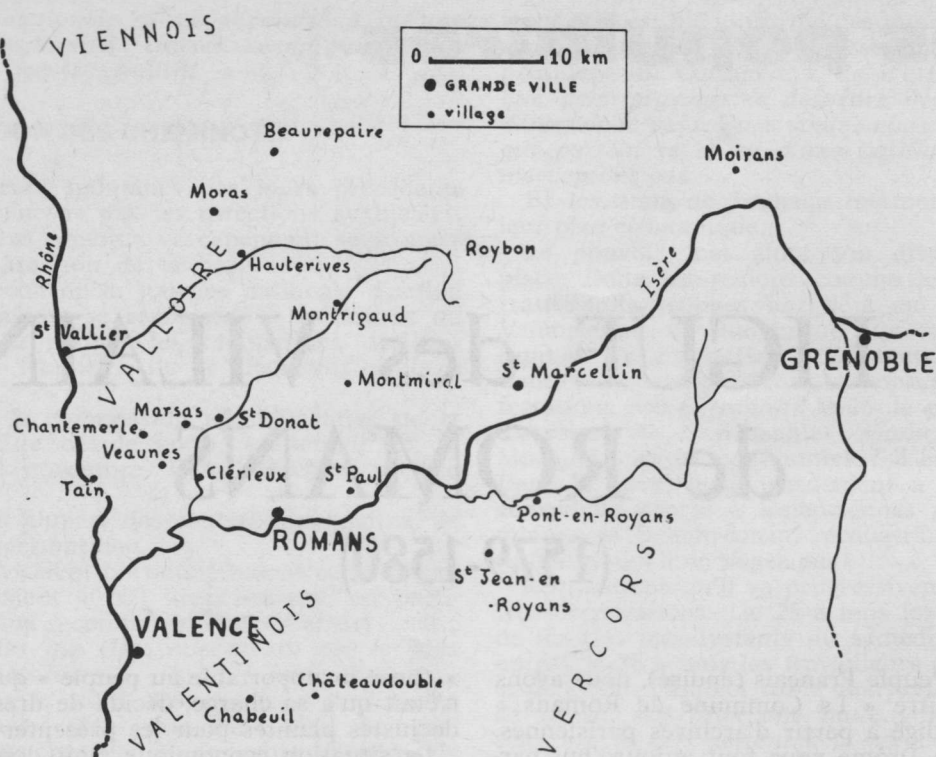
La situation économique était donc des plus déplorable. En raison de l'extrême cherté des aliments, le peuple « assiégé par la famine » ne possédait « que le rocher et l'argile ». « C'était chose ordinaire aux villageois de vivre de glands comme les premiers hommes, s'ils en pouvaient trouver, manger des racines et des herbes sauvages, faire du pain de fougères et du marc de pépins de raisin séchés au four et passés par le moulin. »

Aux Etats-Généraux de Blois (mars 1577) (note 1), le Tiers-Etat demanda à être déchargé du grand nombre de tailles sur ceux qui en étaient exempts ; que les biens ruraux anoblis depuis 1520 soient déclarés imposables ; que la noblesse et le clergé contribuent aux dépenses de la défense du pays ; que soient révisés les comptes des impôts levés depuis le début des troubles par des commissaires non suspects et élus par le tiers-état ; que les tailles extraordinaires soient levées « à la requête et consentement du peuple » ; que là où la noblesse et le clergé n'ont aucun intérêt, ils ne puissent avoir voix délibérative ; que toutes les villes, villages, faubourgs aient droit de vote aux Etats ; que les seigneurs et gentilshommes aient voix aux assemblées seulement en leur nom propre et non en celui de leur village.

Les Guerres de religion : Supplices en tous genres.

Cliché B.N.





Région centrale d'action de la Ligue des Vilains (1579-1580).

LA LUTTE DES LIGUES

En janvier 1579, les habitants de Marsas et de Chantemerle (villages de la Valloire : voir la carte) « s'assemblèrent » à l'occasion d'une fête populaire, le reinage (encadré), résolu de former une « Ligue des gens du Tiers-Etat » pour mettre un terme aux ravages des gens de guerre et « faire rendre gorge à tous ceux qui s'étaient indûment enrichis dans le maniement des deniers publics. »

Les gens du Tiers-Etat dauphinois gagnèrent le peuple à la « Cause Commune », faisant entendre qu'ils ne paieraient plus de tailles : secrètement, de communautés en communautés, ils firent le serment de vivre et de mourir « jusqu'à satisfaction des doléances ». Cette ligue démocratique, inspirée des Ligues Suisses (encadré), recrutait ses membres essentiellement dans les classes laborieuses (paysans, manœuvriers, artisans), sans distinction de religion.

Ligues suisses : sont des unions démocratiques secrètes des premiers cantons suisses pour la défense de leur liberté et de leur autonomie. Notons en particulier que les Suisses tenaient à s'administrer eux-mêmes. Dans leur lutte pour leur indépendance (du XIII^e au XV^e siècle), ils se sont rendus célèbres dans toute l'Europe par plusieurs combats contre les armées de leurs puissants voisins (les Habsbourg d'Autriche notamment). De plus, au XVI^e siècle, furent publiés plusieurs récits patriotiques sur l'histoire de la Suisse, récits qui relaient les légendes sur la naissance des Ligues (Guillaume Tell, Les Trois Suisses, etc.). Ainsi, la lutte de ces petits cantons eut un grand impact sur les classes populaires d'Europe.

Comme signe de ralliement, les ligueurs ne mettaient

(1) Etats de Blois : Assemblée des représentants des Provinces françaises où chaque ordre de chaque Province présente des doléances au roi.

(2) La Municipalité.

(3) Représentant du Roi.

pas de cordons à leur chapeau. Les communautés se portaient mutuellement secours. Au son du tocsin, des tambours et des cornets en bois, ils s'assemblaient et se mettaient « en campagne pour faire casser toutes levées de deniers et impositions sur le peuple, faire vider toutes garnisons des villes et châteaux dudit pays, tant d'un parti que de l'autre ».

Le mouvement (Ligue de l'Equité ou Ligue des Vilains) s'étendit rapidement, gagna toutes les régions du Bas-Dauphiné, atteignant Vienne et Grenoble. A Romans, les ligueurs élirent pour chef Jehan Serve dit le Paulmier, drapier de la ville, capitaine et enseigne de sa corporation. Cet homme populaire avait été investi d'une fonction dans la milice romanaise. Le 10 février 1579, plus d'un millier de laborieux et d'artisans destituèrent les *consuls* (2) de Romans pour les remplacer par des ligueurs et le sommèrent de leur remettre les clefs de la ville. Puis ils adressèrent une requête au Parlement grenoblois témoignant que leur union n'était point dirigée contre le roi et l'Etat mais pour s'affranchir des gens de guerre et pour faire aboutir leurs revendications.

Le 15 février à Valence, les habitants, ligues à l'instigation du meunier Bonniol, attaquèrent les garnisons de Maugiron, gouverneur de la province, qui avait refusé de les retirer. A Montélimar, le *visénéchal* (1^{er} officier de justice) (3) Jacques Colas prit lui-même la tête de la ligue contre La Cloche, brigand et huguenot, retranché dans le château de Roussas. Celui-ci fut expulsé le 5 mars 1579, par 1 200 paysans après cinq jours de siège. Colas, en bon stratège, lança ses troupes contre celles de princes catholiques et huguenots.

A Romans, les communautés de Valentinois, Valloire et Viennois furent requises contre le capitaine La Prade, plus pillard que huguenot, retranché dans la forteresse de Châteaudouble. Le 1^{er} mars 1579, 4 000 personnes dressaient le siège devant son repaire. Le manque d'expérience et de vivres des assiégeants fit qu'au bout de deux jours, les troupes commençaient à se disperser. Enfin, pour leur venir en aide, le gou-

verneur Maugiron, précédé par son conseiller Thomé, fit apporter des vivres et fit venir des soldats équipés des communautés voisines ; il arriva lui-même le 14 mars à Châteaudouble avec deux canons et sa garnison grenobloise. Il laissa néanmoins le commandement des troupes de ligueurs au chef de la ligue de Romans, Paulmier. Quelques coups de canons et La Prade se rendit « à la discrétion » du gouverneur le 15 mars. Celui-ci remercia les capitaines de la ligue et leur donna l'ordre de ne plus se mettre en campagne sans sa permission. A Romans, il leur reprocha d'avoir ôté les clefs de la ville aux notables. A son retour à Grenoble, Maugiron entra en « une chaude colère » en voyant que « tous ceux de l'Union (de la ligue) de Grenoble montaient la garde en grand nombre avec le tambour et équipage » pour prendre la relève de la garnison partie assiéger Châteaudouble.

L'assemblée des Etats de la Province se réunit à Grenoble du 16 avril au 10 mai 1579 pour demander le désarmement général et examiner les plaintes du peuple. La noblesse refusa de participer aux frais de la défense du pays.

Face à la Ligue des Vilains, les chefs politiques de l'aristocratie restaient dans la réserve. Ils comprenaient sa puissance et même s'ils essayèrent de la détourner à leur profit, ils la craignaient. La noblesse se sentait menacée dans ses privilèges et dans son autorité ? Elle fit front devant les roturiers pardessus ses divergences politico-religieuses : n'a-t-on pas vu des seigneurs catholiques notoires venir au secours du huguenot La Cloche ?

LA LIGUE DES VILAINS

Le mouvement populaire fut encore beaucoup plus dur à Romans et dans son arrière pays la Valloire, où l'on assista à une véritable guerre sociale. L'accord bourgeoisie-paysans y fut de courte durée. Les notables bourgeois et marchands qui ne demandaient que la paix pour tirer profit de leur fonction et de leur négoce, étaient favorables aux requêtes du peuple aux Etats de Blois, mais par voie de justice. Face aux événements, ils se désolidarisèrent très vite de la Ligue des Vilains. Le peuple des paysans et manouvriers, le plus durement frappé par les charges et la crise économique, menacé par la misère et la famine, était prêt à se libérer du joug imposé par les privilégiés.

La bourgeoisie romainaise, privée de ses fonctions lucratives dans l'administration et la justice de la ville, commença à prendre peur dès le retour des ligues parties assiéger Châteaudouble : « Nos ligueux, après cet exploit dont ils se vantaient, s'en revinrent à Romans enflés de gloire, à tel point que l'on n'osait pas les regarder... menaçant les gentilshommes qui avaient des maisons un peu bonnes de les renverser s'ils ne faisaient pas leur volonté... et commencèrent à s'enorgueillir tellement, tant à Romans que dans les villages voisins, qu'il n'y avait si petit malotru qui ne fit croire qu'il était aussi grand seigneur que son seigneur même. » Un certain nombre de bourgeois s'enfuirent alors de Romans.

D'avril à la fin de l'année 1579, se produisirent divers incidents qui prirent des allures de jacqueries. Ainsi, d'Orbain, gentilhomme de la baronnie de Clérieux, vit sa maison assiégée par un millier de gens du voisinage qui la pillèrent, burent son vin, mangèrent ses vivres puis la brûlèrent par vengeance : D'Orbain était soupçonné de réunir de nouveaux nobles excités contre le peuple ; il avait, de plus, lâchement assassiné trois de ses ouvriers qui en savaient trop sur ses activités.

A Veunes, le juge, le greffier et le châtelain furent massacrés. A Hauterives, un rentier qui procédait au renouvellement des terriers (4) fut assassiné ; ceux-ci furent brûlés. Ces vengeances soulevèrent le désap-

probation des chefs de la Ligue et provoquèrent des défections. La noblesse « commença à entrer en plus grande rage et colère contre le peuple. »

La reine-mère Catherine de Medicis (5), au cours de sa tournée de *pacification*, arriva en Dauphiné à la mi-juillet 1579. Lors d'une assemblée, elle adressa d'abord ses encouragements aux nobles et aux bourgeois de Montélimar, Valence et Romans. Puis elle complimenta les chefs des Ligues pour leurs efforts à ramener la paix et les réprimanda « des licences qu'ils avaient prises de faire des Ligues et de chasser hors des villes les garnisons du roi. » Pressé par les gentilshommes à se conformer aux règles du cérémonial qui l'obligeait à parler à genoux à la reine, Paulmier, le chef de la Ligue de Romans, s'y refusa obstinément et parla debout. Cependant, il s'engagea à rendre les clefs de la ville aux notables. En arrivant à Grenoble, la reine fit arrêter et condamner à mort deux chefs des Ligues, accusés l'un d'avoir « excité le peuple en portant le râteau », l'autre de l'avoir corrompu après avoir « été en Suisse pour voir comme les Ligues se conduisaient ». Les principales villes protestèrent ; ils furent libérés.

Les rapports devinrent très tendus entre les groupes sociaux. Des rumeurs couraient selon lesquelles la noblesse du pays faisait mettre sur pied plusieurs régiments pour « exterminer le tiers-état ». D'ailleurs, le Comte de Tournon les avait menacés « qu'il leur passerait sur le corps ».

LE CARNAVAL DE ROMANS

Après les encouragements de la reine et l'envoi du conseiller Thomé par Maugiron « pour remettre le peuple dans le bon chemin », les bourgeois romains, effrayés par l'insurrection populaire, résolurent de massacrer les ligueurs, se croyant menacés d'extermination. Pour ce faire, ils commencèrent par entamer la très grande popularité de Paulmier en détachant de son parti un cordier de la ville de tendance modérée, La Roche, grand ami d'enfance et compagnon de guerre du chef de la Ligue. On prit prétexte des paroles de La Roche selon lesquelles « les séditieux continuaient à faire des violences, il y en aurait tant de pendus que les rues en pueraient. »

Sentant venir les menaces et pour montrer leur force, les chefs de la Ligue, par des criées à cheval à travers les rues, invitèrent « le peuple à se mettre en armes et équipages pour faire la parade, comme ils avaient l'habitude de faire à l'occasion de la Saint Blaise (3 février 1580), patron des drapiers. Ceux de cette corporation, nombreux dans la ville, firent un reimage et coururent un mouton. Il y eut « des branles par la ville, avec tambours de Suisses, les sonnettes aux pieds et les épées nues aux mains ; d'autres en faisaient d'une autre sorte, portant les uns des râteaux, les autres des balais, d'autres des fléaux à battre les blés et des robes de mortuaires, d'autres qui criaient tout haut qu'avant qu'il fut trois jours la chair du chrétien se vendrait à six deniers la livre. »

On était entré dans le temps des fêtes du Carnaval. Les jeunes bourgeois du quartier de la porte de Jacquemart résolurent de faire aussi un reimage et de courir un coq. Le roi fut un dénommé Laigle, « sans que Paulmier ni ses complices » ne le soupçonne.

Le jeudi 9 février, les bourgeois du quartier de la Place et du Pont firent un reimage et « coururent une perdrix ». Ils avaient affublé leur chapeau d'un billet portant un nombre pour leur permettre de

(4) Recueil des titres de propriété.

(5) Régente de 1560 à 1589.

se compter et de se reconnaître. Ils se donnèrent pour roi La Roche et résolurent de faire leur festin le lundi gras 13 février. Dans l'attente de ces réjouissances, sous couvert de jeux et de mascarades mimant l'ancien ordre rétabli et le châtement des ligueurs ridiculisés, ils préparèrent le massacre. Ce défi lancé aux ligueurs fut relevé par le reining de plus de 200 laboureurs et artisans de Romans qui « disaient que les riches de leur ville s'étaient enrichis au dépens des pauvres gens ». Les laboureurs et les artisans coururent un chapon et se donnèrent pour roi La Fonde. Ils décidèrent de faire leur festin le lundi gras, le même jour que les bourgeois qui avaient couru la perdrix.

Le reining était (est encore dans certaines localités) un divertissement populaire lors d'une fête patronale ou du Carnaval. Les gens d'une corporation (par exemple celle des tisserands) ou d'un quartier, nommaient l'un d'entre eux comme roi pour l'espace d'une année. A Romans, le roi était le gagnant d'une course à pied dont le prix était généralement un animal (mouton, coq, etc.). Le roi était entouré d'une cour dont les nombreux membres étaient pris parmi les gens du quartier ou du métier. Les festivités du « reining » ou « royaume » duraient plusieurs jours et se terminaient par un grand festin et un bal. Ces réjouissances où l'on mimait la société, rassemblaient et amenaient la participation des gens d'un même quartier ou d'un même métier; aussi étaient-elles parfois, par leur caractère excitant, la source d'incidents sociaux.

Le lundi 13 février, à la sortie de la messe, « le royaume de la Perdrix » rencontra le roi du Chapon monté sur un âne, « affublé de la robe rouge et bleue du crieur de la confrérie de Saint-Esprit que l'on porte devant les morts que l'on va enterrer » tandis que son royaume criait « à quatre deniers la livre de la chair du chrétien ». Le « royaume de la Perdrix », après avoir dîné de bonne chère, organisa le bal au cours duquel le roi du Coq, Laigle, fit alliance avec La Roche, « pour faire joindre ces deux troupes et se jurer fidélité ». Pour fêter cette alliance, ils décidèrent de courir une bague. A la tombée de la nuit, ils allèrent souper et organisèrent le bal masqué dans la maison commune au cours duquel vinrent quatre rois menant une reine somptueusement habillée. Là, il y eut quelques incidents avec des gens du peuple si bien que les partisans de La Roche et de Laigle sortirent en armes et commencèrent à charger par toute la ville. Une troupe commandée par La Roche, le roi de la Perdrix, se dirigea chez Paulmier qui, sur le pas de sa porte, ne se doutant de rien, reçut un coup d'épée au visage, deux coups de pistolet et plusieurs coups d'épée. Le massacre des ligueurs dura trois jours; certains essayèrent de fuir mais toutes les portes de la ville étaient fermées et gardées. Quelques-uns se « barricadèrent chez eux, d'autres s'enfermèrent dans une église en ruine et sonnèrent le tocsin, d'autres essayèrent de fuir par-dessus les murailles avec des cordes ». Un nommé Sibeuf, blessé, se sauva par la rivière et alla à Saint-Paul « où il dit que les gros de Romans massacraient le peuple ». Une armée de 1500 paysans des villages voisins accourut au son du tocsin pour secourir les Romanais, mais elle ne put entrer dans la ville. Plusieurs seigneurs du voisinage, à la tête de 1200 soldats, attendaient le signal pour venir prêter main forte aux bourgeois. Ces gentilshommes, après le massacre, « faisaient des expéditions contre des villages, tuant les paysans comme des pourceaux, c'est pourquoi plusieurs se tinrent dans les bois attendant que la terreur fut passée. »

Les ligueurs de la Valloire en appelèrent à Maugiron, le gouverneur de Grenoble, pour faire cesser le massacre et juger ses auteurs, mais ils furent bien surpris de voir qu'une cour de justice était envoyée contre les leurs. Alors ils s'assemblèrent à Vienne pour délibérer et résister contre ceux qui voudraient les attaquer.

La cour de justice détachée du Parlement grenoblois, arriva le 2 mars à Romans et rendit de nombreux arrêts : « que toutes les communautés posent leurs armes à Romans entre les mains de la justice et par ce moyen le peuple serait absous et les chefs pendus et étranglés s'ils étaient appréhendés ». « Est fait défense à tous sujets, manants, et habitants de s'assembler en armes sous quelque prétexte que ce soit, reining, course de mouton, perdrix, chapon, jeux, abbaye de Malgouvert (6), chevauchées, mas-

Carnaval au XVI^e siècle. (Venise)

Archiphot.

ques, danses publiques. » Les drapeaux, tambours, armes, boucliers étaient à remettre dans les mains des commissaires, sauf les gentilshommes et autres qui y avaient droit par ordonnances ou privilèges. Il fut interdit de sonner le tocsin; les clochers furent fermés. Les cloches de Veunes furent décrochées et emportées à Romans. « La plupart ne voulurent se dessaisir de leurs armes, la Cour voyant que l'on n'obéissait pas commanda au prévôt accompagné de certains de la noblesse et des soldats de prendre ceux qu'on soupçonnait être les chefs et les fauteurs. » On perquisitionnait les biens chez ceux qui ne pouvaient être appréhendés. Les choses furent menées avec tant de passion que le peuple et le pays furent ruinés.

(6) Société de réjouissance qui se chargeait d'organiser les fêtes au cours de l'année. Les abbayes de Malgouvert ou Maugouvert de certaines villes qui se livraient habituellement à la satire de la société, furent souvent condamnées par suite des troubles qu'elles engendraient.

Par arrêt du 9 mars 1580, le drapier Guillaume Robert dit Brunat, chancelier de la Ligue des Vilains, et le boucher Geoffroy La Fleur, président de la Ligue des Vilains, après avoir été interrogés sur leurs « complices » furent entraînés sur une claie, assis sur l'effigie de Paulmier, par les rues de Romans ; puis ils furent pendus et étranglés, et exposés en potence aux portes de la ville. Paulmier, condamné à être déterré et pendu par les pieds « aux fourches patibulaires », fut exécuté en effigie car son corps était en état de putréfaction trop avancé. Leurs familles furent condamnées aux amendes et leurs enfants déchus. Une trentaine de ligueurs de la région furent condamnés à être étranglés ou à avoir les membres brisés et être exposés en potence, de fait pour les présents, en effigie pour les absents. Il y eut aussi des condamnations au fouet, aux galères et à l'amende.

LE MASSACRE DE MOIRANS : LA FIN DE LA LIGUE DES VILAINS

Après ces événements, le peuple était dans la crainte et dans la colère. Il essaya de se défendre contre les nobles en campagne dans plusieurs localités. Les ligueurs commencèrent à se fortifier à St-Donat, Moras et Beaurepaire. Mais Mandelot, à la tête de l'armée lyonnaise envoyée contre les ligueurs arrivait déjà en Valloire, en exerçant tous actes de violences, c'est pourquoi le peuple s'enfuyait vers la montagne. Deux mille ligueurs accompagnés de vieillards, femmes et enfants, sous le commandement du capitaine Lapierre, se rendirent à Moirans, chez le capitaine huguenot Bouvier. Celui-ci, « voyant si grande multitude bien armée et mal garnie de vivres » pour une si petite ville, tira 500 des plus braves pour renforcer sa troupe et fit faire un fort non loin de là, à Beauvoir. Les fugitifs n'eurent guère le loisir de fortifier Moirans car Maugiron et Mandelot arrivaient avec 4 ou 5 000 hommes, accompagnés de la noblesse « sur la trace des séditeux. »

Après quelques volées de canon, cette armée contraignit les assiégés à parlementer le samedi des Rameaux 26 mars 1580 pour avoir la vie sauve. Soudain, un régiment enfonça une barricade et entra dans la place en criant « ville gagnée » ! Le peuple n'eut pas le temps de se défendre, « de sorte qu'ils furent tous tués et massacrés » de sang-froid et les chefs pendus. L'armée « était autorisée à faire au pire » ; « j'ai ouï dire que M. de Tournon en avait tué d'une seule épée, dix-sept. »

Quelques rescapés de Moirans « s'échappèrent dans le Viennois et y suscitèrent par la vue de leur misère plus de mouvement de colère que de crainte ». Il y eut plusieurs levées de paysans en armes au cours du mois de Mai dans le Viennois, en particulier contre le château de Faverges. La Chambre de Justice, son travail terminé, quitta Romans le 27 avril pour Vienne où elle jugea 13 ligueurs, mais la répression fut moins féroce par suite des lettres d'absolution royale du 29 avril. Les notables étaient encore tellement effrayés que la Cour se plaignit du manque de témoins à venir déposer contre les ligueurs.

L'arrivée en Dauphiné du Duc de Mayenne (chef des catholiques royalistes) à la tête d'une armée de 10 000 hommes, en septembre 1580, amena la ruine des débris des Ligues mêlées aux huguenots. A Beauvoir, les chefs rebelles se rendirent après une semaine de siège. Les prisonniers furent tous secrètement rançonnés ou tués. Les classes dominantes, longtemps humiliées, reprenaient férocelement le pouvoir : « il y eut un soldat qui, pour un écu qui lui fut donné, tua à la prière d'un gentilhomme, un paysan du quartier de Montrigaud. C'était le temps de l'exécution de la vengeance. »

Malgré les assurances des ligueurs de Valence qui n'avaient pas été condamnés, Maugiron et le Duc de Mayenne restèrent sceptiques sur leurs bonnes intentions à l'égard du pouvoir. En 1581, fut construite une citadelle qui nécessita la démolition de 120 habitations : ses canons étaient tous braqués sur la ville. Elle ne fut démolie qu'en 1874.

Après ces événements, le pays connut une plus grande misère car les mercenaires pullulaient encore plus qu'avant. Ils étaient nombreux à escorter les receveurs de tailles, ils pillaient, déshabillaient les habitants qui ne pouvaient payer, ou mettaient le feu à leur maison. Le Parlement grenoblois pouvait écrire au roi : « il y aurait bonne espérance de bientôt réduire le menu peuple à votre obéissance, étant tellement effrayé. »

Envoi de lecteurs.

Pierre et Michel CHOVET.

Bibliographie

- « Quelques pages de notre passé » : Ch. Ponsoyes, Valence, 1941.
- « Histoire générale du Dauphiné » : N. Chorier, 2 vol. 1661-1672.
- « Etudes monographiques sur le Charliou » : E. Monier.

Danseurs au XV^e siècle.



VIE ET LUTTES DES OUVRIÈRES 19^e-20^e (II)

Dans le n° 25, le « Peuple Français » présentait les conditions de vie et de travail des ouvriers au début du siècle. L'arrivée des femmes dans l'industrie posa le problème de l'opposition travailleurs et travailleuses, division sur laquelle joua le patronat.

L'INEGALITE DES SALAIRES

A cette opposition il y avait de nombreuses causes. D'abord la question des salaires : le travail des femmes contribuait à maintenir les salaires bas, pour tout le monde, hommes et femmes, cela en raison même de l'inégalité des salaires pratiqués alors *absolument* par tous les employeurs.

Dans les mêmes ateliers, à Amiens, par exemple, pour la même tâche, les femmes touchent entre 1,25 F et 2 F par jour et les hommes 2,50 F à 3,50 F. A Fourmies les fileuses sont payées 1 F et les fileurs 4 F. A Paris, en 1870 la moyenne des salaires féminins est de 2,14 F, tandis que celle des salaires masculins est de 4,75 F.

Cette inégalité est la règle générale à l'époque et personne ne la remet en cause, pas même parmi les travailleurs. Il est admis que les femmes ont moins de besoins et elles se montrent elles-mêmes assez peu exigeantes ; la plus grande partie des travailleuses étant des femmes mariées, elles sont soutenues par leur mari et ne considèrent leur salaire que comme un salaire d'appoint.

D'ailleurs même si elles se risquaient à réclamer quelque augmentation elles auraient bien du mal à obtenir satisfaction. Elles perdraient tout simplement leur emploi tant il est facile pour le patron de renouveler sa main-d'œuvre féminine à bas prix. Les chiffres nous montrent que les femmes sont alors beaucoup plus affectées que les hommes par le chômage. Ainsi, à Paris, on remarque que les personnes assistées par le Bureau des Indigents de la Ville de Paris, et qui se recrutent uniquement parmi les sans-travail, comptent régulièrement plus de femmes que d'hommes. Vers 1860 il y a 35 000 femmes

assistées contre 21 000 hommes. Voilà qui incite peu à se montrer exigeante quand au moins on a du travail.

Même les féministes, les plus virulents, acceptent alors comme une évidence l'idée que la femme doit être moins payée. Une attitude significative à cet égard est celle de Désirée Gay, une lingère, militante révolutionnaire de 1848 et aussi militante féministe puisqu'elle dirige le petit journal : « La Politique des Femmes » de coloration nettement socialiste. Dans ce journal elle publie le projet détaillé de coopératives ouvrières dans lesquelles les ouvrières gagneraient 1,50 F, les essayeuses 2 F, la directrice 3 F, et le garçon de courses (en général un gamin sans formation professionnelle aucune) 3 F, autant que la directrice !

Et pourtant cette inégalité des salaires ne rendait aucun service aux ouvriers masculins, mais seulement aux patrons. Cela leur permettait en effet, de casser les prix : les patrons qui savaient qu'ils pouvaient embaucher des femmes à n'importe quel prix s'en servaient contre les hommes si ceux-ci avaient des prétentions d'augmentation de salaires ou de diminution d'horaires. Cela leur permettait aussi d'utiliser les femmes pour briser des grèves. Sans doute le plus souvent les femmes étaient avec les hommes dans la lutte comme ce fut le cas en 1848 et pendant la Commune de 71, mais ça et là, à cause du risque de chômage, à cause de leurs salaires inférieurs, elles ont joué le rôle de briseuses de grève involontaires. C'est dans l'imprimerie que ces faits ont été les plus fréquents. Par exemple les typographes de l'imprimerie Le Clère à Paris demandent en 1861 une augmentation de salaire. L'action commence : pétitions, délégations, négociations. Mais entre les séances de la commission qui s'occupe de cette affaire, l'imprimeur congédie 6 ouvriers et les remplace par 6 femmes compositrices à un salaire bien inférieur. Le même jeu se produit chez Berger-Levrault à Nancy. A Paris hommes et femmes typographes en viennent même physiquement aux mains à la Bourse du Travail. Tout cela était intéressant pour les imprimeurs qui encouragèrent alors la formation dans les couvents d'apprenties compositrices.

Fabrication des tapis à Aubusson au début du XX^e siècle.

Archiphot.



METIERS MASCULINS ET METIERS FEMININS

Une autre source d'oppositions résidait dans la division des tâches entre hommes et femmes, chacun ayant l'impression que l'autre lui volait son travail. La répartition des tâches a varié au cours du siècle avec les progrès de la mécanisation.

L'évolution de l'industrie textile en donne une idée : au début du XIX^e siècle, le textile est le premier secteur à s'industrialiser et on voit alors les hommes exécuter sur des machines qui demandent beaucoup de force musculaire les travaux de filature et de tissage. Ce sont pourtant là des tâches traditionnelles féminines que depuis le début de l'histoire chaque femme faisait dans sa chaudière. Voilà donc les femmes concurrencées par les manufactures et obligées d'abandonner quenouilles et rouets.

Mais au milieu du siècle les machines se multiplient, sont plus perfectionnées, plus faciles à manier, donc les travaux de force diminuent et on renvoie progressivement les hommes pour embaucher à leur place des femmes qu'on peut payer moins cher, d'où leur énorme prépondérance dans les filatures et tissages à la fin du siècle. Inversement, dans certains secteurs de l'habillement, des travaux exécutés au début du siècle à domicile le sont vers les années 1860 en usine par des machines nouvelles demandant une assez grande force musculaire, donc employant des hommes qui de ce fait, réduisent au chômage bon nombre d'ouvrières à domicile ou en petits ateliers.

Un autre exemple significatif est celui de l'orfèvrerie. A Paris, on comptait en 1847 284 polisseuses et brunisseuses en orfèvrerie et 279 seulement en 1860. Or, entre-temps, le chiffre d'affaires de l'orfèvrerie parisienne a doublé, la population de Paris a augmenté d'un tiers, le territoire de la ville a été multiplié par deux. Seulement l'invention d'un procédé nouveau, le procédé Dutertre, avait éliminé un bon nombre de femmes de ce secteur. C'est pour une raison analogue que l'on trouve seulement 458 femmes décoratrices en porcelaine à Paris en 1860 alors qu'il y en avait 1010 en 1847. Un métier pouvait changer de sexe aussi si sa rentabilité, ou la mode variait. C'est ainsi qu'à partir du Second empire, les hommes s'insinuent partout dans le monde de la mode, y évinçant les femmes ; on voit des hommes giletiers, modistes et couturiers et du même coup ces professions deviennent lucratives et prestigieuses.

Quelques chiffres résument l'évolution du travail en ateliers : il y avait à Paris 204 925 ouvriers masculins dans ces ateliers en 1847. Il y en a 304 920 en 1860. Dans le même temps le nombre des ouvrières femmes passe de 112 891 à 111 891.

AUX FEMMES LES TACHES SECONDAIRES

On le voit, la frontière qui sépare les activités masculines et les activités féminines est fluctuante, mais une règle est générale : les femmes se retrouvent toujours au bas de l'échelle.

C'est le cas même dans les professions où elles sont majoritaires. Ainsi dans la soie : elles sont presque seules dans la magnanerie où on fait l'élevage du ver à soie ; les opérations comme le moulinage, l'ourdissage, le dévidage, sont elles aussi presque exclusivement féminines ; les femmes jouent encore un rôle valable dans le tissage puisqu'à Lyon, elles font fonctionner 1/3 des métiers ; mais remarquons qu'elles font les étoffes unies tandis que les hommes font les étoffes façonnées, compliquées ! Enfin, quand on regarde du côté des dessinateurs d'étoffes, là il n'y a plus de femmes. Il est vrai que « les femmes peuvent avoir du goût, mais pas d'imagination créatrice ! » (J. Simon).

Dans les industries parisiennes de luxe, pierres fines, porcelaine, orfèvrerie, on trouve beaucoup de femmes,

mais pas aux tâches de création. Dans l'orfèvrerie elles sont polisseuses, brunisseuses, doreuses, émailleuses, elles préparent les outils. Leur tâche est monotone parce qu'elle ne porte que sur la façon la plus grossière à donner aux objets. Les hommes, dans les mêmes ateliers sont modeleurs, graveurs, ciseleurs, dessinateurs, figuristes, miniaturistes, etc. Dans les filatures de coton on trouve des hommes dans l'atelier de filature proprement dit — (« car ce travail exige de la présence d'esprit », J. Simon) — et de l'aveu même des observateurs contemporains ces ateliers sont des palais (si l'on peut dire !) comparés à ceux où l'on prépare le coton, ateliers d'épluchage et de loutage qui eux sont exclusivement féminins.

Les femmes cassent les prix, les femmes brisent les grèves, les femmes volent notre travail, les femmes se « démoralisent » à la fabrique, les femmes n'éduquent plus les enfants, autant de préjugés, ou de réalités qui ont été à l'origine d'un antiféminisme réel dans la classe ouvrière comme en témoigne, parmi tant d'autres textes, cette déclaration de l'Internationale ouvrière de 1867 : « Au nom de la liberté de conscience, au nom de l'initiative individuelle, au nom de la liberté de la mère, laissez-nous arracher à l'atelier qui la démoralise et la tue, cette femme que vous rêvez libre... la femme a pour but essentiel d'être mère de famille, la femme doit rester au foyer, le travail doit lui être interdit. »

Dans ces conditions les femmes eurent bien du mal à imposer leur droit au travail à égalité avec les hommes. Elles n'y réussirent d'ailleurs pas au XIX^e siècle malgré l'énergie déployée par certaines.

L'HOSTILITE DES ORGANISATIONS OUVRIERES

Mal accueillies par leurs collègues masculins, les femmes se sont longtemps battues seules. Elles ont été pratiquement exclues de toutes les organisations ouvrières jusque dans les années 1900. Elles sont mal acceptées dans les sociétés de secours mutuel, mal acceptées dans les bourses du travail, mal acceptées encore dans la C.G.T. naissante à la fin du siècle.

Ainsi en 1860 alors que le syndicalisme n'est pas encore reconnu, les sociétés de secours mutuel jouent un grand rôle, et on constate que la plupart des travailleuses en sont exclues. Sur 472 855 membres de ces sociétés il y avait 69 670 femmes. Quand elles sont admises elles y sont dans des conditions d'infériorité. Dans une association rouennaise par exemple, leur cotisation est plus élevée que celles des hommes et pourtant en cas de maladie elles n'ont droit qu'à la visite du médecin et aux remèdes tandis que les hommes reçoivent une indemnité de chômage. En 1913 encore, la demande d'adhésion à la C.G.T. d'une femme, Emma Couriau, provoquera un véritable scandale.

Emma Couriau est la femme d'un typographe syndiqué et elle-même typote, au travail depuis 17 ans. En 1913, le couple ayant déménagé pour Lyon, Emma demande son adhésion à la section de Lyon. Or son adhésion est refusée et son mari est radié du syndicat en vertu d'une décision d'assemblée générale du syndicat lyonnais qui interdit à « tout syndiqué uni à une typote, de laisser exercer à cette dernière la typographie sous peine de radiation ». L'assemblée générale de la typographie lyonnaise ratifie cette radiation par 300 voix contre 26 et 11 abstentions ! L'événement fit alors grand bruit dans la presse ouvrière. Louis Couriau dans un article écrit : « Ce n'était pas moi qui obligeais ma femme à travailler ; je ne me crois pas ce droit... qu'y puis-je alors ? Quels moyens employer pour l'obliger à ne rien faire ? J'ai parlé de la battre, de la mettre à la rue, etc. Tous se sont récriés, il faut le dire à leur honneur. Alors ?... » La « Bataille Syndicaliste » publia une série d'articles où sont interrogés divers militants partisans ou adversaires de la réintégration de



La Tuilerie de Montchanin

Archiphot.

Couriau et de l'admission de sa femme. Finalement la question ne fut pas tranchée ; un an après c'était la guerre de 14 et des millions de femmes remplaçaient les hommes au travail, y compris dans l'imprimerie.

Sans doute l'affaire Couriau est un exemple extrême, le syndicat du livre ayant été le plus rétrograde sur la question du travail féminin, mais même dans les industries à majorité féminine, les femmes ne sont pas présentes dans les congrès syndicaux en proportion de leur nombre sur les lieux de travail. Ainsi en ce qui concerne les Tabacs, industrie alors très féminine, on compte :

13 femmes sur 21 délégués au congrès syndical de 1891
 14 femmes sur 33 délégués au congrès syndical de 1892
 12 femmes sur 30 délégués au congrès syndical de 1894
 17 femmes sur 47 délégués au congrès syndical de 1910
 16 femmes sur 40 délégués au congrès syndical de 1911
 24 femmes sur 49 délégués au congrès syndical de 1913
 et c'était le syndicat le plus avancé pour poser les revendications féminines.

LES FEMMES DANS LA LUTTE

Tout cela explique l'importance des mouvements spécifiquement féminins au XIX^e siècle. Dès les années 1830 quelques femmes, très peu nombreuses il faut l'avouer, eurent des idées très en avance sur leur époque. Elles se battirent pour imposer l'idée que ce n'est pas le travail en lui-même qui « démoralise » la femme, qu'il ne s'agit pas de faire sortir celle-ci du monde du travail, mais de transformer ce monde du travail.

Ces femmes s'exprimaient au travers de journaux tels que « La Tribune des Femmes », « La Voix des Femmes », « La Politique des Femmes », « L'Opinion des Femmes », tous d'inspiration fortement fouriériste. Ces journaux sont remplis de propositions pour décharger les femmes des tâches ménagères par la socialisation de celles-ci : projets de restaurants nationaux, de blanchisseries nationales qui « emploieraient dignement » des travailleuses et éviteraient aux autres une bonne partie de cet effort harassant que représentaient alors les lessives ; projets de « maisons du peuple » où l'on trouverait ces blanchis-

series, restaurants, salles de distractions et de conférences et où hommes et femmes seraient admis ensemble.

Exclues des associations masculines, des femmes fondèrent entre elles leurs propres associations. Il y eut ainsi des sociétés féministes de secours mutuels qui s'administraient elles-mêmes et prospéraient sans aucune subvention. Il y en avait 140 en 1860, qui groupaient 120 000 adhérentes. Il y eut aussi des syndicats féminins : « L'Association Fraternelle des Femmes à Gages », « L'Association des Lingères », le « Syndicat des Ouvrières de l'Imprimerie à Marseille », etc. Ce n'était d'ailleurs pas tous des syndicats révolutionnaires, loin de là, certains étaient même teintés d'un paternalisme peu favorable à la lutte. Puis dans la deuxième moitié du siècle les femmes furent de plus en plus souvent présentes dans les conflits aux côtés des hommes et elles menèrent seules des grèves dures.

Ce fut d'abord la grève des ovalistes de Lyon en 1869. Puis la participation des femmes à la Commune de 1871 fut remarquable. En 1872 c'était la grève des casseuses de sucre contre une diminution de salaire. Les corsetières de Limoges luttèrent 108 jours pour une augmentation de salaire. En 1877 les tisseuses de Rouen furent en grève 40 jours. Les sardinières de Douarnenez menèrent une grève en 1905 pour la suppression du travail aux pièces et le paiement à l'heure. A la même époque la grève des fileuses des Cévennes fut suivie par 5 000 femmes qui ne reprirent le travail qu'après avoir obtenu 10 centimes d'augmentation journalière. Il avait fallu toutes ces grèves pour que finalement à partir des années 1900 les syndicalistes hommes commencent à se préoccuper de la syndicalisation des femmes.

Texte rédigé par une lectrice d'Orléans :
 Danielle BOUTONNET

Pour en savoir plus :

Jules Simon : *l'Ouvrière 1860*
 Evelyne Sullerot : *Histoire et sociologie du travail féminin 1968*

Jules VALLÈS



Jules Vallès.

Cliché B.N.

L'éditorial du *Peuple Français* n° 19 proposait, pour définir un écrivain populaire, de considérer : son origine sociale, le public auquel il s'adresse, sa façon d'écrire et le contenu de ses œuvres, le point de vue qu'il y adopte. Jules Vallès est de ceux qu'on peut ainsi définir. Son nom est connu, et l'on peut se procurer facilement, en édition de poche, son roman *Jacques Vingtras* (en trois parties : *l'Enfant*, *le Bachelier*, *l'Insurgé*). Mais son œuvre est mal connue, souvent présentée d'une façon qui en déforme la signification. Si l'on regarde dans un manuel scolaire, voici par exemple, ce qu'on peut trouver (dans le Chassang et Senninger : le XIX^e siècle) : une malheureuse page qui donne au lycéen, pour toute information que :

« Vallès raconte l'histoire de Jacques Vingtras qui est à peu près la sienne » (ce n'est pas si simple) ; ensuite, un « morceau choisi », extrait de *l'Insurgé* : Vingtras combat sur les dernières barricades de la Commune ; il vient de faire, avec son compagnon d'armes le plus proche, le serment mutuel de se donner le coup de grâce, plutôt que d'être pris blessés, et ils discutent du comportement des intellectuels révolutionnaires que les hommes du peuple accusent de vouloir : « garder les pattes nettes pour quand ils seront devant le tribunal et la postérité »,

et le commentaire se termine par cette petite phrase ajoutée comme par hasard, entre parenthèses : « Après la défaite, Vallès réussira à gagner l'Angleterre. » Au total donc, une inexactitude, plus un extrait qui, séparé de son contexte, peut être pris dans un faux sens, et un commentaire qui, sous une apparente objectivité : « Vallès effectivement a survécu, et passé 10 ans d'exil en Angleterre », pousse justement à ce faux-sens, en suggérant que Vallès a su « garder les mains nettes », tirer son épingle du jeu... Pour être traité de la sorte, Vallès serait-il un écrivain qui dérange ?

DES RACINES DANS LE PEUPLE ET LA MISÈRE

A lire sa fiche d'état-civil, on peut penser que Vallès est, de façon typique, un produit de la petite bourgeoisie intellectuelle de province. Père : professeur agrégé de grammaire ; mère : femme à son foyer. La réalité est plus complexe, et, par ses origines, Vallès est enraciné dans le peuple. En effet, ses parents sont tous deux descendants de petits paysans. Son père avait été placé au séminaire, c'était un moyen de « caser » un fils. Il ne s'y plaît pas, il jette son froc aux orties, et tente de mettre à profit l'instruction qu'il y a reçue pour devenir enseignant ; dans la ville, il rencontre une jeune paysanne venue soigner une tante malade, et l'épouse ; ils vivront pendant des années dans la misère, car le jeune enseignant, simple auxiliaire, ne trouve que des postes d'instituteur ou de pion, très mal payés, et même reste quatre années sans emploi, ne vivant que des leçons particulières qu'il peut décrocher...

Ainsi, Jules Vallès, dans son enfance, est toujours en contact avec le peuple, et tout d'abord par l'intermédiaire de sa famille : les oncles, cousins, cousines, sont paysans et ouvriers. Mais aussi, comme ses parents sont pauvres, il n'habite pas dans les beaux quartiers, et les voisins sont ouvriers ou artisans. Et puis, il connaît ce qui fait l'unité du peuple : la misère. Et encore, la pire, parce que ses parents et lui-même, pour la « carrière » du papa, sont obligés d'être serviles envers les supérieurs, et de ne pas « déchoir » : on a beau ne pas gagner plus qu'un ouvrier, il faut avoir l'air vêtu correctement, il serait indécent que l'épouse travaille...

Dans sa jeunesse à Paris, il connaîtra encore la misère, la faim, les petits métiers, le chômage (et l'impossibilité d'aller donner une leçon particulière

parce qu'on n'a pas de vêtements décents). Son engagement auprès du peuple vient de ces expériences-là.

LES PREMIERS ENGAGEMENTS

Sa première révolte coïncide avec l'insurrection populaire de février 1848 : à Nantes où il vit ce moment-là, il manifeste son soutien au peuple de Paris insurgé, dans la rue, et dans les cercles de lycéens républicains. Plus tard, à Paris, il est dans les petits groupes qui tentent de résister lors du coup d'Etat du 2 décembre 1851. Il évite la prison, mais son père inquiet pour sa carrière, le rappelle à Nantes et le fait enfermer dans un asile d'aliénés d'où ses amis ne le tirent qu'au bout de deux mois. Rentré à Paris, il est arrêté, et emprisonné un mois et demi pour avoir participé à un complot contre Napoléon III. Par la suite, il sera, pour raison politique, deux fois renvoyé de son emploi, puis emprisonné 2 fois en 1868, pour des articles subversifs.

Vallès est socialiste ; il admire Proudhon. Pour lui, la République à conquérir et à construire (la « Sociale ! ») doit être socialiste et libertaire. Il se méfie de ceux qui admirent trop 93, Robespierre et la Terreur. Il adhère à l'Internationale (à cette époque, on y trouve une grande diversité de tendances) mais ne subit pas l'influence de Marx.

En 1869, il est candidat de l'extrême-gauche aux élections législatives à Paris, contre notamment le républicain modéré Jules Simon qui sera largement élu. Candidature sans espoir de succès, pour faire la propagande socialiste. Mais les républicains modérés ne lui pardonneront pas (1).

Dans ses engagements politiques il est toujours, sans équivoque, du côté des miséreux et des révoltés. Sa production littéraire va dans le même sens, mais à travers d'inévitables contradictions. En effet, on ne doit jamais perdre de vue les conditions dans lesquelles il écrit. Politiquement « engagé », il est, avant tout, journaliste. Or, sous le II^e Empire, pour être autorisés à traiter des questions politiques, les journaux doivent déposer une caution énorme. Les rares journaux d'opposition qui le peuvent sont donc contrôlés par des républicains bourgeois hostiles à Vallès. Les autres, les non-cautionnés, ne peuvent parler que des faits divers, d'art et de littérature. De plus, le public que la presse touche, alors, est constitué essentiellement par la bourgeoisie et la petite bourgeoisie.

Que peut faire un auteur qui ne veut pas se taire ? Vallès tente d'écrire des romances populaires ; il n'est pas doué pour la poésie : échec. Dans les journaux existants, il écrit sur ce qui, dans l'art et la littérature, manifeste la misère et la révolte du peuple ; mais il doit alors s'imposer une auto-censure, et il est malgré tout plusieurs fois congédié. Enfin, il tente de fonder un journal populaire, avec *la Rue*, puis *le Peuple*, puis *le Réfractaire*, puis *la Rue* à nouveau... A chaque fois : poursuites, saisies, amendes, prison...

Dans ces conditions, il écrit de nombreux articles littéraires, mais d'autres aussi, où, quand il le peut, il aborde des questions sociales, décrit une mine, une grève (cf. encadré 4) ou encore fait l'éloge de Proudhon, ou analyse ce que doit être l'art au service du peuple (cf. encadré 3-1). Reprenant une idée de Proudhon, il publie, en 1857, *l'Argent* : il y dévoile les mécanismes de la Bourse. Ensuite, il publie des recueils d'articles, comme les *Réfractaires* (1865), où il dépeint les marginaux, ceux qui, refusant de se plier à la politique de l'Empire (par ex. : des profs

qui refusent de prêter serment) restent sur le pavé, comparables, pour lui, aux jeunes gens qui, sous le I^{er} Empire refusaient d'aller à l'armée. Il publie aussi des feuilletons (*Pierre Moras, Le testament d'un blagueur*), écrits « alimentaires », mais où l'on trouve en germe ce qui fera plus tard *Vingtras*.

Dans les conditions où il écrivait, c'était le maximum possible. Personne d'autre n'a réussi, dans la même période à toucher un large public tout en développant de tels thèmes.

IL NEIGE AU CREUSOT

« L'usine est sans lueurs et le trou des puits ressemble à la bouche ouverte d'un cadavre !

Par terre, à six pieds au-dessus du sol, à deux pieds au-dessus de la tête des chevaux, les plumets (des soldats) qui grelottent.

Là-haut, dans le bleu du ciel, l'œil des cheminées est éteint ! Plus d'étincelles rouges ; qui donc a coupé leur chevelure de fumée grise ?

C'est la grève !

La terre est blanche !

On n'entend un peu de bruit qu'au fond des cabanes, un homme embrasse sa femme et ses enfants ou cause solennellement avec son vieux père, un mineur qu'un éboulement a cassé ou que le grisou a fait aveugle ! »

La Rue 29 mars 1870

VALLES ET LA COMMUNE

Le II^e Empire fait naufrage dans la guerre de 1870. Dans la lutte acharnée qui s'engage alors entre les divers courants politiques, Vallès joue un rôle important comme porte-parole du peuple.

Porte-parole, il l'est d'abord en tant qu'élu : il est (septembre 70) le représentant de Belleville au Comité Central des 20 arrondissements (animé par l'Internationale, ce comité était une sorte de contre-pouvoir populaire), puis chef de bataillon de la Garde Nationale (octobre 70) et enfin représentant du XV^e arrondissement à la Commune (26 mars 71). Il participe à la rédaction des deux « Affiches Rouges » (15 septembre 70 et 7 janvier 71), qui ébauchent le programme d'un gouvernement républicain socialiste, dont la commune reprendra certains points.

Mais aussi et surtout, il est le fondateur et l'animateur du *Cri du Peuple*. Ce nouveau journal qui naît le 22 février 71 devient l'organe d'expression et d'information du peuple de Paris. Aussitôt interdit par le gouvernement Républicain bourgeois, il reparait quand la Commune est proclamée : son succès est immense, il atteint le tirage énorme pour l'époque de 100 000 exemplaires, et devient une sorte de journal officieux de la Commune, celui que tous les gens du peuple connaissent et consultent.

Vallès, partisan de la liberté totale de la presse (cf. encadré 3-2) l'applique dans le *Cri du Peuple*. Bien sûr, on n'y trouve pas d'articles hostiles à la Commune et au mouvement populaire, mais toutes les nuances d'opinion de ceux-ci peuvent s'y exprimer. De ce fait, Vallès subira des reproches de toutes les tendances... Il est lui, qualifié de modéré, de la tendance minoritaire de la Commune : il souhaite que soit évitée toute violence inutile, il pense que, même dans la bataille décisive, il ne sert à rien de fusiller les otages : « Nous n'avons rien à faire du sang des gendarmes et des mouchards déguisés ».

Pour autant, il ne refuse pas la nécessaire lutte armée : en octobre 70, lors d'une première tentative de soulèvement populaire, il a occupé la mairie du XIX^e toute une nuit (il sera pour cela condamné à 6 mois de prison, qu'il évitera en passant à la clandestinité)

(1) En octobre 1870, à peine l'Empire renversé, ils l'accusent d'avoir été payé par la police pour être candidat. Une commission d'enquête est constituée : elle établit que, s'il y avait bien un « mouchard » dans son comité, Vallès l'a découvert à la fin de la campagne, et est personnellement innocent.

et lors, de la Semaine Sanglante, il se bat sur les barricades jusqu'à la dernière heure.

L'EXIL ET L'ŒUVRE

Vallès survit à la chute de la Commune, par chance (une cantinière lui prête une tenue de chirurgien et un brassard).

Condamné à mort par contumace, il vit à Londres pendant 10 ans, dans la misère et la solitude, et y écrit ses œuvres les plus importantes.

Il est très vite fatigué par les querelles qui éclatent entre les Communistes réfugiés et s'écarte d'eux. Pour vivre, il n'a que le prix de ce qu'il publie, et il ne peut pas espérer placer grand-chose en France. A Paris, heureusement, son ami Hector Malot (encadré 3-2) négocie pour lui avec les éditeurs, les directeurs de journaux, lui obtient un peu d'argent, ou lui en prête. C'est dans ces conditions que Vallès écrit les manuscrits, qu'il envoie en France, pour tromper les douaniers, dans des boîtes contenant une poupée à laquelle ils servent de papier de rembourrage...

Il commence par la *Commune de Paris* une pièce de théâtre avec des foules, des batailles, injouable ! Puis, parmi toutes sortes d'articles et de chroniques (notamment, la peinture de scènes observées : *la Rue à Londres*), il rêve à un grand livre : il voudrait faire l'histoire des 30 années passées, montrer que le soulèvement populaire est inévitable. Mais il faut manger ! Tout ce que les éditeurs ou directeurs de journaux accepteront, ce sont des fragments du grand projet :

— *Les Blouses*, qui traite des troubles de subsistances à Buzançais (Berry) préludes à la Révolution de 1848.

— *Le Candidat des Pauvres*. et trois autres volumes de souvenirs qui feront son roman Jacques Vingtras.

Le tout à publier en feuilleton. On est loin du grand projet ! Pourtant, Vallès tient à ses œuvres. Il le montre quand l'amnistie lui permet de rentrer en France : il refuse de se présenter aux élections (alors que Belleville était prêt à l'élire en triomphe), préfère poursuivre son œuvre, et lancer un nouveau *Cri du Peuple*. Dans ce nouveau journal, il mène des campagnes pour défendre les anarchistes Louise Michel et Kropotkine ; contre le colonialiste Jules Ferry ; contre les exactions policières (avec des suites tragiques : cf. chronologie) ; pour la gloire de Pottier et de Courbet.

En même temps, il travaille à ce qui deviendra *l'Insurgé*, à ce récit en l'honneur du peuple de Paris qui fit la Commune.

LIRE VALLES

De cette œuvre, que pouvons-nous lire aujourd'hui ? et comment ?

Toute une partie, constituée des articles d'actualité, a perdu ses résonnances. C'est d'ailleurs celle qui est le plus marquée par la relation à un public petit-bourgeois.

Mais on dispose d'une anthologie d'articles de Vallès dans les journaux populaires, sous le titre : *Le Cri du Peuple*. Cette partie-là des écrits journalistiques, pour qui s'intéresse à l'histoire populaire présente un intérêt certain.

Puis il y a les romans. On peut classer d'un côté les œuvres de souvenirs : *Pierre Moras*, *le Testament d'un blagueur*, et surtout l'œuvre que ces deux-là ébauchent, *Vingtras* ; d'un autre, les œuvres de fiction : *un gentilhomme*, *les Blouses*. *Un gentilhomme* (1870) raconte la déchéance d'une famille noble : dans les derniers descendants, les plus sains rejoignent la paysannerie par leur mode de vie, et même par leurs opinions républicaines, les plus dégénérés n'ont de cesse de leur faire du tort. A la fin (très mélodramatique !) ils s'entretuent. *Les blouses* (1880) raconte l'émeute de la

faim à Buzançais, en 1847. Vallès y prend quelques libertés avec l'histoire, mais il a bien compris les causes de l'émeute, et il y a des pages saisissantes.

Tous ces récits sont marqués par les conditions difficiles dans lesquelles Vallès travaille. Tous ont paru en feuilleton : pour cela, l'écrivain doit se plier aux exigences du journal et des acheteurs de celui-ci : il lui faut découper son histoire en petits fragments, rédiger en hâte, faire du mélo pour plaire... D'autre part, les plus importantes de ces œuvres ont été écrites pendant l'exil, dans la misère, et loin des sources d'information et de documentation. Mais à travers ces difficultés, Vallès crée une œuvre vivante.

1) « J'entends rabâcher par plusieurs les mots d'égalité par-ci, d'indépendance par-là ; mais ceux-là même qui les prononcent ne savent pas être simples, ni justes. Il veut toujours avoir l'air de parler d'en haut et se placent, pour enseigner le peuple, au-dessus et non au milieu des foules. Tandis que lui, ce pauvre peuple, a donné pour la conquête de la liberté, aux heures d'égarement, tout ce qu'il pouvait donner, son sang, les gentils-hommes de l'esprit, eux n'ont rien osé, rien ; et c'est pitié de voir combien dans l'esprit et l'œuvre des littérateurs et des artistes qui furent les contemporains de ces luttes mémorables, sont gravées profondes les marques de la vanité stérile ou de la timidité coupable ! »

Extrait de l'article *l'Art Populaire*
(Le Courrier Français, 20 mai 1866)

2) « Dire qu'il y a des lois sur les adjectifs ! dire qu'il y a des gens qui ont des ventres comme M. Gambetta, qui ont du bonheur et du talent à revendre, dire que ces révolutionnaires du XIX^e siècle (...) gardent des lois sur les phrases ! C'est le dégoût, oui le dégoût qui vous prend ! Moi, en pleine Commune, j'ai demandé la liberté de la presse, et c'était peut-être terrible dans une ville qui était un camp retranché et avait à ne pas laisser entrer l'indiscipline ni passer les bulletins de trahison. Mais j'affirmais le principe au péril du résultat ; je ne parle pas du danger que courait ma vie auprès de Rigault comme de Thiers ».

Lettre à Henri Malot, janvier 1878

(Raoul Rigault était un extrémiste de la Commune, aussi violemment hostile, de l'extrême-gauche, à la liberté de la presse que, de l'autre bord, l'était Adolphe Thiers, chef du gouvernement de Versailles).

3) « Laissez-là les porteurs d'armure et les traîneurs de tonnerre ; on a assez léché leurs éperons ! Parlons de l'ateier et non de la caserne, ne flattons pas la croupe encore fumante des canons, mais escortons de nos clameurs de pitié ou de colère ceux que la machine mutilé, écrase, affame ceux qui ne peuvent plus trouver à gagner leur pain, parce que leur métier est perdu ou parce qu'on les trouve trop vieux quand ils demandent comme une aumône le droit de crever à la peine.

Article consacré à
J.-B. Clément Le Cri du Peuple (1883)

Elle est animée par plusieurs contradictions. Tout d'abord, Vallès qui lutte avec le peuple, qui écrit pour le peuple, en pensant à cette lutte, a des intellectuels pour héros. Il dépeint les révoltes populaires, mais organise son intrigue autour de révoltés venant de la petite bourgeoisie. Mais il ne peut pas faire autrement, parce qu'il respecte en cela ce que son expérience lui a appris, et parce qu'il a une conception du peuple qui y inclut ces personnages : dans l'analyse qu'il en donne (cf. encadré 2), le critère qui définit le peuple, c'est le travail et, refusant de le limiter au seul prolétariat, il y comprend tous ceux qui sont victimes de l'exploitation. Le thème fondamental de son œuvre : un héros intellectuel pris dans le mouvement populaire, correspond à cette conception qui range dans les classes populaires les marginaux et la petite bourgeoisie, sans ignorer les conflits possibles entre ceux-ci et les ouvriers et paysans. Au contraire, ces conflits

et les alliances momentanées sont au cœur même des *Blouses* et de *Vingtras*.

Ce conflit, d'ailleurs, le style même de Vallès l'explique : il sait très bien qu'à l'école on lui a inculqué des habitudes élitistes, tout un style étranger au peuple : il le sait, le dénonce et se bat contre. Dans l'ensemble, il s'en tire fort bien ; sa phrase est brève, directe. Et il a trouvé la saveur du parler des potaches et du parler des rues et des métiers d'alors. Et puis, c'est là un des mérites même de Vallès : il ne triche pas. Zola ou Hugo, quand ils traitent de sujets populaires essayent de « faire peuple », mais ils gardent la langue moyenne de la bourgeoisie ; Vallès, lui, n'essaye pas de tromper son monde : écrivant pour ceux qui dans le peuple ont un minimum d'instruction aussi bien que pour l'intellectuel révolté, il leur parle une langue drue, directe, sachant bien que ces lecteurs-là y retrouveront les mêmes échos que lui. Voici ses pensées derrière la dernière barricade :

« La souffrance me fait une peur du diable ; par lâcheté, j'aimerais mieux la mort. Quoique, cependant, crever d'un dernier gnou, donné par un copain au coin d'un mur, ce ne soit pas précisément gai !

« Et être lardé vivant par les baïonnettes, vous trouvez que ce serait drôle ?... »

Pour un lecteur d'aujourd'hui, dès qu'on est entré dans le jeu, le texte vit et bouge.

Ce faisant, il atteint à l'émotion. Par exemple, Vallès, dans *L'Enfant* raconte comment Monsieur Bergougnard, professeur, philosophe, bat ses enfants par principe : cela fait partie de sa pédagogie. Louissette, la petite, en meurt, un peu à chaque fois. A de tels moments, Vallès touche, il va au nerf, à l'émotion. Parce qu'il a vécu des faits semblables à ceux qu'il raconte, parce qu'il est avec les faibles, les opprimés et crie leur révolte, il est un écrivain populaire.

RANVIER

REPERES CHRONOLOGIQUES

		1860	Travaille comme employé de mairie, et un moment comme pion à Caen : renvoyé les deux fois, pour ses opinions.
		→ 65	
11 juin 1832	Naissance de Jules Vallès, au Puy (Haute-Loire). Son père est instituteur auxiliaire dans une institution pour sourds-muets.	1865	Commence à être connu ; le Gouvernement lui interdit de parler en public. Publie les <i>Réfractaires</i> (grand succès).
→ 1848	Vallès est écolier, puis lycéen et bon élève dans les villes où est affecté son père. Celui-ci gravit peu à peu les échelons de la fonction enseignante : pion, professeur auxiliaire, enfin reçu à l'Agrégation en 1847.	1867	Crée son journal : la Rue. Plusieurs fois saisi, cesse au n° 34. Vallès créera 7 journaux tous plus ou moins éphémères, toujours saisis, toujours en procès, toujours à l'amende.
Février 1848	Insurrection populaire et avènement de la II ^e République. Vallès participe à Nantes, aux manifestations de soutien aux insurgés de Paris. Son agitation faisant ombrage au père, soucieux de sa carrière de nouvel agrégé, on l'envoie à Paris. Il s'ennuie, travaille mal, mais se lie avec de jeunes républicains. Il sera ensuite ballotté entre Nantes et Paris.	1868	Pour des articles jugés séditionnels : 1 mois, puis 2 mois de prison.
		1869	Candidat d'extrême gauche aux élections législatives, à Paris (sans espoir de succès, mais pour faire connaître ses idées socialistes).
		1870-71	Participe activement à la révolution qui abat l'Empire. Puis à la Commune. Il anime le <i>Cri du Peuple</i> .
1851	14 mars. Vallès se fait remarquer dans une manifestation de soutien à Michelet (4) dont le pouvoir vient d'interdire le cours au Collège de France.	1872	→ 1880
		1880	Exil à Londres. Misère noire. Publie, sous un pseudonyme, <i>L'Enfant</i> , puis le <i>Bachelier</i> , d'abord en feuilleton.
		1881	Amnistie pour les proscrits de la Commune. Retour à Paris.
		1883	Parution du <i>Bachelier</i> , en volume.
		1885	Crée un nouveau <i>Cri du Peuple</i> .
→ 1860	Vit en « bohème » à Paris, dans la misère. Milite contre l'Empire (en 1853, accusé de complot, il passe 1 mois 1/2 en prison). Tente de devenir journaliste, d'abord dans les « feuilles de choux », puis, sous des pseudonymes, place quelques articles.	1885	Vallès souffre d'une grave crise de diabète. Cependant, deux frères, tous deux policiers, mis en cause par un article du <i>Cri du Peuple</i> , font une descente dans les locaux du journal : bagarre avec des rédacteurs, un des policiers est tué. A la suite de quoi, Vallès doit subir, juste dans son lit de malade, une brutale perquisition. Il meurt peu après. Une foule immense suit son enterrement.
		1886	Parution de <i>L'Insurgé</i> , en volume.

LES REFRACTAIRES (1865)

« Sous le 1^{er} Empire, chaque fois qu'on prenait à la France un peu de sa chair pour boucher les trous faits par le canon de l'ennemi, il se trouvait dans le fond des villages, des fils de paysans qui refusaient de marcher à l'appel du grand empereur. Que leur faisait, à eux, les ébats de nos aigles, au-dessus du monde, que l'on entrât à Berlin ou à Vienne, au Vatican ou au Kremlin ? Vers ces hameaux perchés sur le flanc des montagnes, perdus dans le fond des vallées, le vent ne chassait point les nuages de poudre et de gloire. Ils aimaient, eux, leurs prairies vertes, leurs blés jaunes : ils tenaient comme des arbres à la terre sur laquelle ils avaient poussé, et ils maudissaient la main qui les déracinait. Il ne reconnaissait pas, cet homme des champs, de loi humaine qui put lui prendre sa liberté, faire de lui un héros quand il voulait rester un paysan. Non pas qu'il frémit à l'idée du danger au récit des batailles ; il avait peur de la caserne, non du combat, peur de la vie, non de la mort. »

Pour en savoir plus :

Il existe 3 éditions bon marché de Vallès

— Jacques Vingtras : *L'Enfant, le Bachelier, l'Insurgé*, dans « le Livre de Poche » : bon marché, bonne introduction, chronologie de Vallès.

— idem, collection « Folio » : introduction plus difficile, des notes utiles.

— aux *Editeurs Français Réunis* : une édition des œuvres complètes avec notes, du format de poche, dans des prix abordables. Permet de se procurer notamment *Les Blouses* et *le Cri du Peuple*.

Courrier des lecteurs

Les Sentiers de l'information : 1915, les Fusillés pour l'exemple

Il ne s'agira pas ici de relater uniquement comment quatre caporaux ont été exécutés en 1915, pour l'exemple, mais aussi et surtout de montrer que le fait le plus important concernant leur mort se trouve dans tout ce qui suivit, jusqu'en 1975.

Mars 1915. — C'est l'époque où sur toute la longueur du front des attaques partielles tentent de reprendre à l'ennemi des parcelles de terrain, au prix de pertes humaines affreusement disproportionnées à l'objectif. Au Moulin de Souain, la 24^e compagnie du 336^e d'infanterie reçoit l'ordre d'attaquer. La préparation d'artillerie ayant été insuffisante, la 24^e compagnie ne pourra déboucher, et sera rejetée dans son boyau de départ avec de très grosses pertes. Deux heures plus tard, la 21^e compagnie sort et échoue également. Dans la nuit, la 18^e compagnie reçoit l'ordre d'attaquer par surprise. Mais les autres compagnies n'avaient pas été averties et lancent des fusées éclairantes au moment de la sortie. Le commandant prend alors sur lui d'arrêter l'attaque. Le surlendemain, la 21^e compagnie reçoit l'ordre d'attaquer à nouveau. Les hommes sont à bout de force. Ils ont entendu pendant des heures les appels des blessés et les plaintes des mourants dont les corps jalonnent le terrain entre les lignes. Chaque homme sent alors l'inutilité d'une nouvelle attaque, l'impossibilité du succès, la course absurde à la mort. Pourtant à l'heure H, le capitaine escalade le parapet suivi des chefs de section. Mais c'est en vain qu'il essaie d'entraîner sa troupe. Les hommes ne sortent pas. A l'arrière, l'état-major fouille le terrain à la longue-vue et s'indigne. Outré, le général Réveilhac, commandant la 60^e division, ordonne à l'artillerie de tirer sur la tranchée française, c'est-à-dire d'exterminer (ou de tenter d'exterminer) aussi bien les gradés qui sont sortis, conformément aux ordres, que les hommes qui n'ont pas suivi. Mais le colonel Bérubé, commandant l'artillerie divisionnaire, refuse de tirer sur la tranchée française, sans un ordre écrit signé du général. Le général Réveilhac n'ose prendre la responsabilité d'un tel ordre, mais fait prévenir la 21^e compagnie que ses pertes n'ayant pas été suffisantes, elle devra recommencer l'attaque. Il ordonne, de plus, qu'au préalable, un caporal et quatre hommes par section (soit quatre caporaux et seize hommes) aillent cisailer les fils de fer barbelés, en plein jour, sous le feu ennemi. Les caporaux Maupas, Giraud, Lefouillon et Lechat sont désignés. Lechat ayant été la veille volontaire pour une mission périlleuse, d'autres caporaux

lui proposent de prendre sa place, mais il refuse. Les quatre caporaux et leurs hommes sortent et tentent d'exécuter l'ordre, mais il leur est impossible d'atteindre les fils de fer barbelés ennemis qui se trouvent à 150 mètres. Ils se terrent dans des trous d'obus, et la nuit venue, regagnent la tranchée.

10 mars 1915. — La compagnie est relevée et dirigée sur Suippes. A l'arrivée, les quatre caporaux et une trentaine de soldats sont conduits en prison et inculpés de refus d'obéissance.

16 mars 1915. — Un conseil de guerre se réunit, où seul le colonel président est un combattant. Le capitaine Equibey, commandant le bataillon du 336^e régiment auquel appartient la 21^e compagnie, essaie vainement de présenter la défense des accusés. Le conseil de guerre a formellement refusé d'entendre plusieurs officiers de réserve du 336^e qui ont demandé à déposer. L'un d'eux, avocat dans le civil (tué peu après), a écrit ces lignes sur son carnet : « Ces hommes, pris au hasard, furent simplement traduits en conseil de guerre. Trente-deux furent acquittés sur la déclaration d'un adjudant d'après laquelle il ne croyait pas qu'ils aient entendu l'ordre de « en avant », et quatre furent condamnés à mort (les quatre caporaux). L'adjudant a été pris en grippe par le général de division qui a interdit formellement qu'on maintienne une proposition faite précisément pour lui, paraît-il, pour le grade de sous-lieutenant. Les témoins furent pris parmi les chefs qui avaient passé trois jours dans les caves. Mais on s'est bien gardé de faire appeler les quatre seuls officiers dont j'étais, qui avaient passé les trois jours auprès des hommes et qui seuls auraient pu dire la vérité. L'affaire a été truquée d'un bout à l'autre. Je le dis en toute conscience : LES QUATRE CAPORAUX ONT ETE ASSASSINES. »

Après avoir prononcé quatre condamnations à mort, le conseil de guerre peut-être pris de remords, signa un recours en grâce. Mais le général Réveilhac qui tenait à avoir le dernier mot fit presser l'exécution. L'ordre de surseoir n'arriva qu'après la mort des quatre caporaux.

17 mars 1915. — L'exécution a lieu à l'aube et le régiment entier y assiste. Tous les hommes pleurent. Par crainte d'une révolte, on a fait encadrer le 336^e d'infanterie par des dragons.

BULLETIN D'ABONNEMENT

26

ATTENTION : les numéros 1 à 19 sont épuisés

- Je me réabonne
 J'abonne M. :

Nom Prénom

Adresse

Ville Code Postal

Profession

Je m'abonne à partir du n° Un an 16 F — Soutien : 20 F — Étranger : 20 F.

Pour tout changement d'adresse joindre 1 F. Merci — (Indiquez l'ancienne adresse).

Je souscris un abonnement diffusion (70 F)
(5 exemplaires par trimestre)

Je désire recevoir les numéros

Adressez vos chèques à : (Joint à la commande)
LE PEUPLE FRANÇAIS
BP 26 - 92190 MEUDON CCP 2091.25 PARIS
Ne pas envoyer directement au CCP. Merci.

Le caporal Maupas avait écrit cette lettre à sa femme, juste avant la séance du conseil :

« Me voilà réveillé encore une fois, ayant plutôt l'air d'un mort que d'un vivant. Mon cœur déborde, tu sais, je ne me sens pas la force de réagir, c'est inutile, c'est impossible.

« J'ai pourtant reçu hier les deux boîtes que tu m'as envoyées, contenant sardines, beurre, réglisses, figues, pommes, et mon beau petit sac, et les belles cartes, j'étais heureux mais je me suis tourné vers la muraille et de grosses gouttes, grosses comme mon amour pour les miens, ont roulé abondamment et bien amères.

« Aujourd'hui, je vais savoir le résultat de l'affaire.

« Comme c'est triste. Comme c'est pénible. Mais je n'ai rien à me reprocher, je n'ai ni volé, ni tué ; je n'ai sali, ni l'honneur, ni la réputation de personne. Je puis marcher la tête haute.

« Il me semblait pourtant que depuis mon enfance j'avais eu assez de malheur pour espérer quelques bons jours. C'est ça la vie. Oh, alors ce n'est pas grand-chose.

« Allons, courage, mon petit soldat. »

Tout ceci peut être considéré comme un fait divers de la « grande guerre ». Malheureusement, le nombre de soldats morts par « erreur » ou pour l'exemple (comme dans ce cas), peut certainement se chiffrer à plusieurs milliers. Cela fait aussi partie de l'histoire. Ce sont les peuples qui font les frais de l'honorabilité dont les chefs d'Etat veulent la parer. La suite est logique et sans bavure.

24 avril 1921. — (Six ans après). Cette lamentable histoire des quatre caporaux de Suippes est évoquée à la Chambre des Députés par M. Jadé, député du Finistère, qui commandait en 1915 la 18^e compagnie

du 336^e régiment d'infanterie. Le ministre de la guerre de l'époque, M. Louis Barthou, répondit simplement : « Je ne peux pas promettre de sanctions. »

19 mars 1932. — (Dix-sept ans après). Une loi institue une Cour Spéciale de Justice Militaire qui révisa certaines décisions prises par les conseils de guerre entre 1914 et 1918.

1^{er} juillet 1933. — (Dix-huit ans après). La Cour Spéciale tient sa première session. Elle reconnaît presque toutes les victimes non-coupables et verse un franc symbolique aux veuves et orphelins (à peu près une soixantaine).

2 juillet 1934. — (Dix-neuf ans après). Dans le New York Times paraît une dépêche dont voici le titre : « Les Français réhabilitent cinq fusillés pour désobéissance en 1915. Les veuves obtiennent chacune un franc de dommages et intérêts ».

1957. — (Quarante-deux ans après). Stanley Kubrik sort un film (en français « Les sentiers de la gloire ») d'après le livre de Cobb. Le film est interdit en France.

A noter : La scène de l'exécution n'est pas de la fiction, et même s'il est très difficile d'admettre qu'un blessé, un homme presque inconscient soit fusillé ainsi, il n'est pourtant pas moins vrai que le sous-lieutenant Chapelant fut achevé de cette manière au Bois des Loges, attaché à sa civière, sur les ordres d'un certain Colonel Didier.

1975. — (Soixante ans après). L'interdiction est levée, et le film de Kubrik peut enfin être vu dans quelques salles obscures, par une poignée de spectateurs à peine étonnés qui pensent sans doute que M. Kubrik a un peu exagéré.

Il fallait que les masses ne sachent pas, ou alors le plus tard possible. C'est chose faite.

Envoi de J.M.E. BASTIDE

LIBRAIRIES RECOMMANDÉES PAR « LE PEUPLE FRANÇAIS »

ALENÇON : LIBRAIRIE SOYER.
ANTONY : LIBRAIRIE FACQ, Centre commercial, rue A. Pajaud
AIX-EN-PROVENCE : LIBRAIRIE QUOTIDIENNE, 5, rue du Félibre Gault.
ANGERS : CHANT DU MONDE, 15 bis boulevard Foch.
 LA TETE EN BAS, 33, rue Saint-Laud.
ARRAS : LIBRAIRIE BRUNET, rue Gambetta.
BEAUVAIS : J. DELBECQ, 70, rue Gambetta.
BELFORT : LA GUINGUE, 16, Quai Charles-Valet.
BESANÇON : « LES SANDALES D'EMPEDOCLE », 138, Grande Rue.
BORDEAUX : CENTRE LIB. 33, 26 rue Saint-James.
BOURGES : LIBRAIRIE NATHANAEL, 4, cours Avaricum.
BREST : GRAFFITI, Place Saint-Louis.
BRUXELLES : CLARTE, 147/149, rue Berthelot.
CARCASSONNE : LIBRAIRIE DE LA CITE, 43, rue G.-Clemenceau.
CHALON-SUR-SAONE : LIBRAIRIE DES COQUELICOTS, 11, rue St-Georges.
CHATILLON : LA ROMANCERIE, 169, Av. Marcel Cachin.
CLERMONT-FERRAND : JEAN ROME, 1, rue des Gras.
COGNAC : LE TEXTE LIBRE, 13, rue H.-Fichon.
CONFLANS-STE-HONORINE : LES RENCONTRES, 42 avenue CARNOT.
CREIL : « 94 », 94, rue de la République.
DIJON : « LISA », 20, rue d'Assas.
DOUAI : LAUVERJAT, place d'Armes.
ECHIROLLES : L'ŒIL ÉCOUTE, Grand Place.
GENÈVE : LE KIOSQUE DU BOULEVARD, 13, bd G. Favon.
GRENOBLE : L'ARLEQUIN, 54, galerie de l'Arlequin.
 UNIVERSITE, 2, square des Postes.
 LE POISSON SOLUBLE, 13, rue B.-Blanchard.
 LES YEUX FERTILES, 7, rue de la République.
 LE LIVRE OUVERT, cours Fontaine
GUERET : AUX BELLES IMAGES, 32, rue Eugène-France.
LE MANS : LA TAUPE, 2, quai Amiral-Lalande.
LILLE : SCHIZO-DIFFUSION, 70, rue Saint-Etienne.
LIMOGES : PETIT, place Denis-Dussoubs.
LORIENT : LIBRAIRIE GUEUGNON, angle rues du Port et Patrie.
LYON : FEDEROP, 11, rue du Doyenné, 5^e.
 POPULAIRE, 226, rue Duguesclin, 3^e.
 SOLEIL NOIR, 210, rue de Créqui, 3^e.
 LA FORCE DU LIVRE, 33, rue René-Laynaud.
 LIBRAIRIE VIVRE, 14, rue Burdeau, 1^{er}.
 AUX QUATRE SAISONS, 5, rue Longue, 1^{er}.
 LIBRAIRIE VIVRE, 14, rue Burdeau, 1^{er}.
MARSEILLE : LIRE, 16, rue Sainte (1^{er}).
 POTEMKINE, 2, place N.-D.-du-Mont (6^e).

MONTPELLIER : LA BRECHE, 34, rue de l'Université.
 LIBRAIRIE OVIRI, 12, rue Jules-Latreille.
MULHOUSE : « PRESSE INFORMATION », 1, bd Roosevelt.
NANCY : LE TEMPS DES CERISES, 16, rue Gustave Simon.
NANTES : LIBRAIRIE 71, 29, rue Jean-Jaurès.
NICE : LE TEMPS DES CERISES, 50, bd de la Madeleine.
ORLEANS : LES TEMPS MODERNES, rue N.-D.-de-Recouvrance
 LIBRAIRIE LA CAPOTIERE, rue des Carmes.
PARIS I : PARALLELES, 47, rue St-Honoré.
 LIBRAIRIE DE VALOIS, 25, rue de Valois.
PARIS IV : LA PUCE A L'OREILLE, 19, rue des Rosiers.
 LA SOURIS PAPIVORE, 4, rue Ste-Croix-de-la-Brettonnerie.
PARIS V : DERIVES, 13, rue des Fossés-St-Jacques.
 P.U.F., 49, bd Saint-Michel.
 LES DEUX MONDES, 10, rue Gay-Lussac.
 L'ECHAPPEE BELLE, 1 rue Granaise.
PARIS VI : NORMANN BETHUNE, 76, bd Saint-Michel.
 LA HUNE, Bd Saint-Germain.
PARIS IX : C.F.D.T., rue de Montholon.
PARIS XI : CINEMA-LIBRAIRIE 14 JUILLET, 4, boulevard Beaumarchais.
PARIS XIII : LE JARGON LIBRE, rue Reine-Blanche.
 LA COMMUNE, 11, rue Barrault.
PARIS XIV : TSCHANN, 83, bd de Montparnasse.
PARIS XV : TRIBUNE SOCIALISTE, 9, rue Boromé.
PARIS XVII : PLASMA, 58, rue des Moines
PARIS XX : LES HERBES SAUVAGES, 70, rue de Belleville.
PAU : L'ÉTINCELLE, 30, rue Pasteur.
PERPIGNAN : « LE FUTUR ANTERIEUR », 22, rue Grande-la-Réal.
POITIERS : PERGAME, 63, rue Carnot.
QUIMPER : CALLIGRAMMES, 23, rue du Sallé.
REIMS : LE GRAND JEU, 20, rue Colbert.
 MATOT-BRAINE, 2, rue du Cadran-St-Pierre.
RENNES : LE MONDE EN MARCHÉ, 37, rue Vasselot.
 LIBRAIRIE LA DIALECTIQUE SANS PEINE, 4, rue Le Perdit.
ROUEN : L'ARMITIERE, 12 bis, rue de l'Ecole.
 LIBRAIRIE RENCONTRES, 102, rue St-Hilaire.
SAINT-BRIEUC : LE SEL DE LA TERRE, 14, rue Maréchal Foch.
SAINT-ETIENNE : LIBRAIRIE L'Antibroge, 40, rue Etienne-Mimard.
STRASBOURG : LIB. BAZAR, 1, rue des Veaux.
TOULOUSE : LIB. DEMAIN, 30, rue Gatién-Arnoult.
TOURS : LA BOITE A LIVRES, rue des Halles.
VIENNE : LIBRAIRIE LUCIOLES, 31, rue des Clercs.

Écrire l'histoire

E. LAVISSE :

ou

comment on a "bourré le crâne" à des générations d'instituteurs et d'enfants

Nous avons montré, dans un précédent article, comment Ernest Lavissee, auteur de manuels particulièrement répandus dans les écoles primaires sous la III^e République, envisage les finalités de l'enseignement historique pour les enfants du peuple. Il s'agit de créer dans l'âme des élèves un « sentiment national » assez fort pour que ceux-ci acceptent de devenir les citoyens soumis et les soldats intrépides dont la patrie a besoin.

L'histoire scolaire doit donc être — il l'avoue lui-même — sélective dans ses thèmes, partisane et politique dans sa présentation. Reste à savoir comment les instituteurs vont mettre en pratique cette entreprise de « moralisation » du peuple par l'histoire. Comme les moyens à mettre en œuvre doivent tenir compte de l'âge des écoliers, nous devons suivre pas à pas le développement de cette pédagogie d'un nouveau genre, en commençant par l'histoire de France racontée aux tout-petits.

AU COURS ELEMENTAIRE, DES IMAGES D'EPINAL...

Pour Lavissee, les enfants qui pour la première fois entrent dans une école sont totalement ignorants, et, quoiqu'ils aient parfois 7 ans, il est hors de question de leur parler raison. Il faut faire appel à l'unique faculté qu'ils ont déjà eu l'occasion de développer : l'imagination. Le maître se servira uniquement d'anecdotes et de comparaisons dans sa présentation de l'histoire.

Voyons d'abord ce qui se cache derrière le terme *d'histoire pittoresque ou anecdotique*. L'instituteur livrera aux enfants des tableaux isolés et composites. Chaque portrait et chaque scène doit résumer toute une période historique, synthétiser les aspects principaux d'une situation déterminée.

Qui étaient les Gaulois ? Nos ancêtres, bien sûr, et à ce titre de vaillants guerriers. Or, dit Lavissee, cette affirmation, lancée au départ de façon anodine, permettra à l'instituteur de faire appel au « vieux tempérament de la race » lorsqu'il sera temps d'apprendre aux enfants qu'une des tâches qui leur est dévolue consiste à reconquérir l'Alsace-Lorraine.

Mais les Gaulois étaient aussi des barbares, et à ce titre étaient indignes de figurer dans l'histoire universelle. Le maître fera une *caricature* de leurs mœurs, afin de montrer aux élèves à quel point leurs propres ancêtres pouvaient être arriérés — et donc quel chemin vers le bonheur a été accompli depuis, grâce à « l'Œuvre française ».

« *Donnez quelques détails sur la vie des Gaulois, toute voisine encore de la barbarie. Décrivez les huttes sans fenêtres et sans cheminées, la façon gloutonne de manger avec les mains, le vêtement sous lequel il n'y a pas de chemise. (...) Ajoutez l'oisiveté de la vie barbare, l'inhabileté au travail agricole et à l'industrie, l'humeur belliqueuse et les expéditions guerrières.* »

Pas de chance, Monsieur Lavissee, ce « tableau des origines » constitue un tissu de mensonges, ou pire encore, de fausses vérités. Les Gaulois avaient des mœurs différentes des nôtres ou de celles des Romains, mais ils n'étaient pas dénués de culture : on leur doit l'invention du tonneau, du savon et du char à train avant rotatif. Ils cultivaient fort bien la terre et avaient développé un artisanat florissant. Bien plus, les habitants de Rome, qui font, dans cette histoire, figure de civilisés conquérants, devraient eux aussi être traités de « barbares » par Lavissee : ne dédaignaient-ils pas de manger le plus souvent avec leurs doigts ? Portaient-ils des chemises sous leurs tuniques ou leurs toges ? Leurs maisons étaient-elles pourvues de cheminées ? Les riches patriciens ne vivaient-ils pas dans l'oisiveté la plus totale, puisqu'à l'époque classique, à Rome, le travail productif était presque uniquement accompli par des esclaves ?

Le militarisme et le chauvinisme national véhiculés par les cartes postales.

Archiphot.



Mais Lavissee ne s'embarrasse pas de tels détails : il faut inculquer aux enfants des schémas préétablis, et non se soucier de la vérité historique.

2 LES GAULCOIS, LES ROMAINS ET LES FRANCS

L'image vous montre une maison gauloise.

Vous voyez, à droite, un Gaulois. Il a les cheveux très longs. Sa moustache est très longue aussi. Il est habillé d'une blouse, d'un pantalon et d'un manteau agrafé sur l'épaule. Le manteau est fait d'une peau de bête.



UN GAULOIS ET SON FILS PARTANT POUR LA CHASSE.

Si vous rencontriez un homme comme celui-là dans la rue, vous seriez bien étonnés. Vous croiriez que c'est un *sauvage*.

Le Gaulois va partir pour la chasse. Il tient une lance à la main. Avec cette lance, il attaquera les cerfs, les sangliers et les loups, qui étaient alors très nombreux dans notre pays. Aussi, les Gaulois passaient une grande partie de leur temps à chasser.

La maman gauloise que vous voyez assise

donne au plus grand de ses enfants un arc et des flèches pour tirer sur les oiseaux. Le garçon suivra son père à la chasse. Il n'ira pas à l'école pour une bonne raison : c'est qu'il n'y avait pas d'écoles en Gaule. Personne n'y apprenait à lire ni à écrire.

Vous ne voudriez pas être des ignorants comme ces petits-là.

Une image mensongère et raciste des gaulois (manuel du primaire). Coll. part.

... DES SYMBOLES FABRIQUES...

Quant aux portraits de « grands hommes », que l'instituteur esquisse « à grands traits » devant sa classe, ils n'ont pas besoin d'avoir le moindre rapport avec les personnages réels. L'individu sera l'objet d'un jugement de valeur global suivant qu'il est censé avoir favorisé ou avoir entravé le développement de la civilisation occidentale, et donc de la future « patrie française ».

« Il y a des scènes et des personnages que l'on peut appeler symboliques, parce qu'ils contiennent les traits principaux d'une catégorie de personnes ou d'une suite de faits. Attila et Clovis, l'un destructeur, l'autre fondateur, expriment les deux façons des grandes invasions. Le portrait anecdotique de ces deux hommes donnera une idée générale juste de cet événement. »

Le critère de jugement que l'on doit appliquer à des barbares — Attila et Clovis l'étaient, pour Lavissee — est immuable : se sont-ils « intégrés » à la civilisation occidentale, représentée au V^e siècle après J.-C. par l'Eglise Catholique, seul « reste » de l'Empire romain défunt ?

On représentera alors Clovis-le-bon en deux scènes successives : 1^o Les *restes* de la barbarie originaire dans le cruel et vindicatif : « Souviens-toi du vase de Soissons ! » — Mais, même ici, Clovis a droit à quelques circonstances atténuantes : il avait voulu se réserver le vase afin de le rendre à son légitime propriétaire, l'évêque de Reims, saint Rémy. 2^o Le *ralliement* à la civilisation lors de la scène de son baptême — ralliement qui lui permet de fonder presque instantanément l'Empire franc, préfiguration de la France moderne.

Attila-le-méchant sera traité en deux scènes de signification opposée : 1^o La barbarie *absolue* du « Fléau de Dieu », qui ne respecte rien, pas même l'herbe et les fleurs des champs. 2^o Sa *déconfiture* devant le pape saint Léon. Celui-ci, par la seule force morale de la civilisation qu'il représente, oblige l'incarnation du mal à rebrousser chemin et à disparaître à tout jamais du domaine de l'histoire occidentale.

Il est ici de notre devoir de rappeler que Clovis fut et demeura *jusqu'au bout* un chef de tribus, qui se convertit à la religion catholique afin d'obtenir l'appui de l'Eglise dans sa lutte contre les Burgondes, chrétiens mais « hérétiques », et qu'il assura sa domination sur toutes les tribus des francs Saliens grâce à l'extermination systématique des familles nobles qui se voyaient contraintes de se soumettre à son pouvoir.

Attila fut quant à lui le fondateur d'un Empire situé entre les Alpes, le Danube, la mer du Nord et l'Ukraine, et il mena une politique pratiquement semblable à celle de Clovis. A sa cour, on parlait indifféremment le hunnique, le gothique et le latin. Il tenta de mettre en place une administration monarchique qui comprenait, outre quelques Huns, des Romains, des Ostrogoths, des Germains et des Alains.

De quel droit peut-on opposer ces deux personnages ?

... ET DU BOURRAGE DE CRANE

Mais les enfants ont, à 7 ans, du mal à se représenter ce que peut être une durée de 8, 10, 15 ou 20 siècles : pour eux, le temps jadis constitue cette époque indifférenciée et fabuleusement lointaine où leurs grands-parents étaient encore jeunes. Comment leur faire sentir la différence qui existe entre le monde antique et l'univers contemporain ?

Il faudra, répond Lavissee, créer cette distance en opposant systématiquement la période actuelle aux réalités du temps passé. Mais le *parallèle* ne peut que demeurer unilatéral : Le maître fera remarquer que les Français connaissent *aujourd'hui* la liberté, le bonheur, la richesse et la tranquillité idéales, alors que leurs ancêtres avaient pour lot quotidien l'esclavage, la souffrance, le dénuement et la crainte.

« Cherchez dans l'esprit de l'enfant, pour les rendre précises, les notions vagues qu'il possède sur la société contemporaine. Il y voit des inégalités : par exemple, des propriétaires et des fermiers, des maîtres et des serviteurs. Apprenez-lui, s'il ne le sait pas encore, que le serviteur n'est lié au maître que par un acte de sa volonté, et qu'il sert parce qu'il a cru avantageux de servir ; qu'on ne devient fermier de quelqu'un qu'en vertu d'un contrat librement consenti ; au lieu que, dans l'ancienne société, il y avait des hommes qui étaient, par naissance, des serviteurs, et, par nécessité, demeuraient tels pendant toute leur vie. »

Il s'agit en réalité d'apprendre dès 7 ans aux futurs fermiers, aux futurs ouvriers, que l'exploitation à laquelle ils sont à court terme destinés est un idéal

absolu, puisque l'égalité entre les hommes a été réalisée *en droit*. La seule inégalité qui puisse demeurer est celle des fortunes, mais elle ne fait que sanctionner des différences de mérite et de travail ; bien plus, dans ce système l'inégalité s'avère avantageuse pour tous, car elle crée une réciprocité d'intérêts : il est avantageux pour le propriétaire foncier qu'il y ait des fermiers, puisque sans eux il ne pourrait mettre son patrimoine en valeur — et il est avantageux pour les fermiers qu'il y ait des propriétaires fonciers, puisque sans eux ils ne pourraient pas cultiver la terre !

Mais ce texte de Lavissee présente d'autres sous-entendus, historiques cette fois. Sous l'Ancien Régime, certains hommes étaient par naissance roturiers, mais il existait aussi une institution appelée « savonnette à vilains » : l'ennoblissement des riches bourgeois. Inversement, dans la société moderne, c'est bien par *nécessité* que l'immense majorité des ouvriers et des fermiers demeurent toute leur vie dans une situation d'exploités. Le « parallèle » est donc truqué : dans les deux cas, l'inégalité existe en fait, car elle exprime des relations entre classes sociales opposées ; dans les deux cas, une minorité d'anciens exploités est admise à devenir exploitée à son tour.

Ce qui a changé, c'est la *nature* de l'exploitation : de féodale, elle est devenue capitaliste. L'ouvrier doit être « égal en droit » au patron, puisqu'il est vendeur de sa force de travail, et un vendeur, pour céder légitimement sa marchandise, doit être réputé jouir des « mêmes droits » que l'acheteur. Sous l'Ancien Régime, le paysan ne vend rien au seigneur, il ne reçoit pas de salaire ; il n'a donc pas besoin d'être « égal en droit » face à son exploiteur.

Le but réel de cette comparaison pseudo-historique est de montrer aux enfants du peuple qu'il est possible à *certains* de devenir patrons ou propriétaires fonciers ; tous les opprimés doivent, dans cet espoir, accepter de travailler le plus longuement et le plus durement possible.

AU COURS MOYEN : DES EXPLICATIONS MALHONNETES...

Pour les élèves de 9 à 11 ans, nouvelle méthode pédagogique. Le maître reprend bien sûr les portraits des grands hommes, mais il commence à fournir des « explications » permettant aux enfants de comprendre la « signification » de quelques grands événements.

« *L'enfant se rappelle que les Gaulois ont été vaincus par les Romains ; dites-lui maintenant pourquoi. (...)* »

« *La Gaule n'avait pas de capitale, les Gaulois étaient divisés en petits peuples, sans armée nationale, guerroyant les uns contre les autres, incapables de se réunir à temps contre l'étranger ; vaincus à cause de cela, et, après une guerre de huit années, soumis pour quatre siècles aux vainqueurs. (...)* »

« *Les Romains se gouvernaient bien, faisaient eux-mêmes les lois et y obéissaient après les avoir faites ; ils choisissaient eux-mêmes leurs chefs, les consuls, et, après les avoir choisis, leur obéissaient. Dites que tous les Romains étaient soldats, bons soldats ; qu'ils exécutaient les ordres sans murmures, supportaient les fatigues sans plaintes, que chacun d'eux aimait sa patrie plus que lui-même et qu'un Romain mourait avec joie pour Rome. C'est assez pour faire comprendre que les Romains devinrent un grand peuple et vainquirent tous leurs ennemis. Et le contraste entre Rome et la Gaule expliquera qu'un si grand pays ait été soumis en si peu d'années. »*

La « démonstration » de Lavissee peut se résumer en peu de mots : La Gaule formait à l'origine une patrie *divisée intérieurement*, et le guerrier celte, quoique courageux, n'était motivé ni par l'amour de son pays ni par le sentiment de son devoir : il fut *donc* vaincu.

Rome par contre était une cité libre, démocratique et unie ; le soldat romain faisait preuve en toutes circonstances du plus complet patriotisme, de la plus grande discipline : il fut *donc* toujours vainqueur.

Que valent ces deux affirmations complémentaires ?

L'intègre professeur de Sorbonne avait sûrement eu l'occasion d'apprendre qu'une des plus grandes malhonnêtetés que l'on puisse commettre dans le domaine historique consiste à confondre sciemment les siècles et à projeter sur une situation donnée des caractéristiques et des faits qui appartiennent à une toute autre époque. Or, de quel droit Lavissee parle-t-il du patriotisme des légions qui envahirent la Gaule ?

Leur chef, César, se conduisait, à ce moment de sa carrière, comme un politicien factieux ; il avait, lorsqu'il entra en Gaule, plusieurs objectifs immédiats : remplir ses coffres personnels, acquérir le prestige d'un grand conquérant, rassembler une armée apte à le servir



Cliché L.P.F.

Ce que Lavissee « oublie » de montrer aux enfants : Soldats fauchés par des rafales de balles.

en toutes circonstances. Son dessein final restait de prendre le pouvoir à Rome, fût-ce au prix d'une guerre civile.

Les légionnaires étaient pratiquement tous des soldats de carrière : ils s'engageaient pour 20 ans. Et on ne peut guère les considérer comme des citoyens, puisqu'ils se trouvaient dans l'incapacité d'exercer leurs droits politiques, d'élire les consuls, etc. : il fallait, pour voter, se trouver physiquement présent à Rome.

L'armée tout entière vivait sur le pays conquis ; elle n'hésitait pas à réduire en esclavage et à faire vendre sur les marchés de l'empire les « indigènes » qu'elle avait fait prisonniers. Une armée de baroudeurs, une

armée de pillards, une armée coloniale, une armée de guerre civile, voilà ce que l'instituteur, obéissant aux consignes de Monsieur Lavis, donnait en exemple à ses élèves !

Mais où est le tour de passe-passe ? L'armée romaine décrite dans les manuels de l'école primaire correspond à celle qui combattait *trois siècles auparavant dans les collines du Latium* — et encore faudrait-il laisser volontairement de côté les luttes permanentes et parfois sanglantes qui opposaient, aux débuts de la République romaine. Patriciens et Plébéiens !

LES CROISADES

49

finirent par reprendre Jérusalem. Toute la peine que les Croisés s'étaient donnée fut perdue.

Mais les chevaliers de France avaient bravement combattu. Aujourd'hui encore on se souvient de leur bravoure dans ces pays-là.

RÉSUMÉ

1. Les Turcs faisaient des misères aux chrétiens qui allaient à Jérusalem voir le tombeau du Christ. Alors le pape et Pierre l'Ermitte dirent aux chrétiens d'aller prendre Jérusalem.

Mais nos soldats les repoussaient à coups de crosse. Les douze mille Arabes virent qu'ils ne viendraient jamais à bout des cent vingt-trois Français, et ils s'en allèrent.

Dans toute la France, on parla du combat de Mazagran. Tout le monde fut fier de la vaillance de nos soldats.

Deux extraits de l'Histoire de Lavis :

Les croisades et la conquête de l'Algérie : L'apologie des guerres colonialistes.

Cliché L.P.F.

... ET DES PARABOLES POLITIQUES

D'où vient qu'Ernest Lavis ait aussi délibérément falsifié l'histoire ancienne ?

En réalité, « l'explication » appartient plutôt au domaine de la *parabole* : la France, comme jadis la Gaule, forme un tout ; elle doit, si elle veut être forte, se soumettre à un pouvoir centralisateur unique. Dans cette optique, tous les « rassembleurs de terres », qu'ils s'appellent Clovis, Charlemagne, Philippe Auguste, Louis XIV ou Napoléon III — et quelle que soit la nature de leur régime — ont bien servi la patrie.

C'est alors une véritable entreprise de propagande politique qui se cache sous les apparences de l'histoire. L'idée de base demeure : « Ceux qui veulent la victoire et la grandeur de la France doivent être patriotes, unis et disciplinés. » Cette « vérité » demeure, pour Lavis, valide en tout temps, en tous lieux et en toutes circonstances. C'est pourquoi on peut s'en servir pour « expliquer », indifféremment, la lutte des Gaulois contre les Romains et la guerre franco-allemande de 1870. La *leçon* devient : les Français ont alors été vaincus parce qu'ils se sont comportés comme les Gaulois, leurs ancêtres ; ils auraient été vainqueurs... s'ils s'étaient comportés comme les Romains, leurs ancêtres (n'avons-nous pas tous quelques gouttes de sang gallo-romain dans les veines ?).

L'histoire des Vercingétorix-Jeanne d'Arc-Gambetta n'est que *l'occasion* d'une prédication civique et morale dont les effets doivent pouvoir se mesurer dans la capacité, acquise par les enseignés, à *appliquer* les maximes qui leur ont été présentées sous formes de paraboles inlassablement répétées. « *L'explication des faits*, avoue notre historien, *ne va point sans un commentaire moral. A chaque pas, le maître trouvera des leçons à donner, il aura plaisir à le faire.* »

Et la boucle une fois de plus se referme : l'histoire officielle interprète arbitrairement le passé afin de créer les conditions psychologiques jugées nécessaires au succès d'une politique de grande puissance. Inversement, « *pour être un bon citoyen, il faut encore avoir étudié l'histoire de notre pays. Si tous les Français avaient su en 1870 quel redoutable ennemi était pour nous l'Allemagne, il est à peu près certain que l'opinion publique se serait élevée avec force contre une guerre désastreuse.* »

Mais en 1870, l'opinion publique n'était ni « unie », ni « patriote » ; elle se préoccupait trop de luttes internes — renouveau des grèves, réorganisation du parti républicain, etc. — pour faire face aux périls d'une guerre étrangère. Pour Lavis, c'est le peuple tout entier — et non Bazaine, Napoléon III, Thiers, etc. — qui est responsable de la défaite ! Et, d'après notre historien, où se trouvait donc l'origine du mal ? Le peuple n'avait pas développé son sentiment national, car il lui manquait l'éducation civique par l'Histoire de France !

Il en dispose maintenant, grâce à l'enseignement primaire obligatoire, et si, dans les guerres à venir, la France est à nouveau battue... ce sera la faute des instituteurs, qui n'auront pas accompli leur devoir.

POUR LE COURS SUPERIEUR : SACRIFIER TOUS LES DETAILS... SAUF UN !

Avec l'entrée au cours supérieur, l'Histoire de France cède la place à un exposé de *l'Histoire universelle*, de la plus haute antiquité à la période contemporaine, à boucler en deux ans. Il n'est pas besoin de préciser qu'un tel programme ne pouvait en aucun cas être sérieusement traité par les instituteurs. Pourquoi alors se donner un tel cadre ?

S'agit-il de donner aux élèves la possibilité de replacer la « patrie française » dans le contexte plus vaste du développement de l'humanité ? Evidemment non ! La France demeure une fin en soi. Les autres sociétés, les autres cultures doivent être jugées et étudiées en fonction de *l'héritage* qu'elles ont légué à celles qui leur ont succédé ; le maître procédera donc à un *survol orienté* : « *Ce qu'il faut apprendre aux enfants, c'est simplement ce que chacun des grands peuples d'autrefois a fait pour la civilisation générale et transmis à ceux qui sont venus après lui.* »

Il suffit en d'autres termes de faire comprendre aux enfants que la « civilisation générale » se confond *aujourd'hui* avec la culture occidentale, et que nous sommes à la fois héritiers et représentants de tout ce que l'humanité a jamais rêvé ou accompli de grand !

Mais l'Histoire universelle va aussi permettre d'expliquer avec quelques détails ce que chacun doit penser des principaux peuples européens.

« *Le maître montrera le rôle héroïque de la France qui a successivement aidé, dans son admirable générosité, Grèce, Belgique et Italie à s'affranchir. Dans ces guerres nationales, il fera une place à part aux deux guerres allemandes de 1866 et 1870, pour montrer que la Prusse, en faisant l'unité de l'Allemagne, s'est servie d'un sentiment patriotique depuis longtemps répandu dans ce grand pays, mais s'en est servie au profit de son ambition ; qu'elle a annexé des provinces allemandes, où l'on ne voulait pas devenir Prussien ; qu'après sa*



LA CHARRETTE DES CONDAMNÉS.

On appelle ce temps-là le temps de la Terreur. Il n'y a pas eu de plus affreux moment dans toute l'histoire de France.

Cliché L.P.F.

Prêcher le mépris du peuple et la haine de la Révolution et faire pleurer sur la famille royale.

victoire de 1870, elle a annexé à l'Empire allemand l'Alsace et la Lorraine, où l'on ne voulait pas devenir Allemand ; qu'elle a ainsi violé les droits proclamés par la France en 1789, et fait œuvre d'injustice et de violence. »

Ce discours, camouflé en exposé objectif, constitue un monument de tartufferies.

— La France aurait aidé de façon désintéressée d'autres peuples européens à acquérir leur indépendance.

Rappelons que la formation de la Belgique découle d'une révolution bruxelloise qui réclamait le rattachement de la Wallonie à la France ; que l'indépendance et la royauté y furent imposées par l'Angleterre ; que l'intervention française de 1831 avait pour but de se gagner les bonnes grâces des monarchies européennes, et que le gouvernement de Casimir Perrier refusa en même temps d'agir en faveur de l'insurrection nationale en Pologne.

Rappelons que l'indépendance italienne permit à la France d'annexer — après référendum il est vrai — la Savoie et le Comté de Nice. Et, dans cette affaire, le roi de Piémont-Sardaigne ne se serait-il pas « servi d'un sentiment patriotique depuis longtemps répandu dans ce grand pays » ? N'a-t-il pas « annexé des provinces italiennes, où l'on ne voulait pas devenir Piémontais » ?

— Poursuivons cette logique spéieuse : si la Prusse a annexé des provinces allemandes, elle n'a en aucun cas fait « l'unité » de l'Allemagne, mais créé un Empire Prussien. Or Lavisse admet qu'elle a fait cette unité, avec comme résultat un Empire Allemand ! La Prusse n'a donc pas annexé, au sens précis du terme, les autres territoires allemands ; il se trouve simplement que dans la nouvelle Allemagne, la constitution fédérale est calquée sur la constitution prussienne, que le roi de Prusse devient empereur d'Allemagne et qu'avec lui, le personnel administratif prussien devient dominant dans le nouvel appareil gouvernemental. Mais la situation est exactement la même dans la nouvelle Italie, qui a pourtant droit aux éloges de Lavisse.

— « Faire preuve d'injustice et de violence », c'est disposer d'un peuple sans son consentement. Il est alors incroyable de voir Lavisse proposer comme thème



LES ADIEUX DE LOUIS SEIZE A SA FAMILLE.

Les deux enfants sont à genoux : le roi étend les mains vers son fils et sa fille pour leur donner sa bénédiction. Tous les quatre pleurent. Les gardiens entendent les sanglots et les cris. Mais le roi n'a pas peur de la mort. Il est calme et résigné.

Cliché L.P.F.

pour les deux leçons suivantes : « *Lemaître décrira les œuvres et travaux de la paix et la lutte pacifique entre les nations. (...) Dans le second chapitre, il racontera les conquêtes des Européens hors d'Europe : Anglais dans l'Inde, Russes dans l'Asie centrale, Français en Afrique et en Indochine, et les grandes explorations qui frayent la route à la civilisation européenne.* »

La colonisation par la violence de la quasi-totalité des peuples non européens du monde ressort de « la lutte pacifique entre les nations » ! Il est évident, n'est-ce pas, que le principe du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes ne s'applique qu'aux Blancs civilisés, et que les Barbares à peau colorée n'ont pas de patrie, ne forment pas des peuples, n'appartiennent pas à une nation. On se retrouve devant le vieux dilemme Attila-Clovis : ou « l'indigène » s'intègre à la civilisation occidentale-universelle, comme Clovis-le-bon, et il se laisse gentiment coloniser — ou il résiste à la colonisation et il s'enfoncé, comme Attila-le-méchant, dans les ténèbres de la plus élémentaire bestialité !

A L'ECOLE NORMALE : TRADUIRE L'HISTOIRE EN LANGUE ENFANTINE

Comment doit-on préparer les futurs instituteurs ? En d'autres termes : que doivent-ils savoir pour accomplir *au mieux* leur travail d'endoctrinement et de bourrage de crâne ?

« *Il est inutile de donner ici un programme : ce serait répéter ce qui vient d'être dit. On enseignera donc à l'École normale selon les principes et la méthode qui ont été exposés précédemment.* »

Cela signifie que les maîtres n'ont pas besoin d'en savoir plus que leurs élèves : l'histoire qu'on leur inculque est *aussi trafiquée* que celle qu'ils sont chargés d'inculquer aux enfants. Leur ignorance leur interdira même de se rendre compte de ce qu'ils sont chargés de faire dans leurs classes.

Pourtant, le professeur d'École normale devra ajouter à ses cours d'histoire une formation « pédagogique destinée aux « élèves-maîtres ». Ceux-ci doivent

s'imprégner de l'idée que la connaissance des faits, ces « détails » historiques, peut, dans leur travail, devenir nuisible. L'alibi : ne pas surcharger la mémoire des enfants, qui ne sont pas des perroquets, mais de futurs citoyens. « *Si l'enseignement de l'histoire ne laisse dans la mémoire que des noms, c'est-à-dire des mots, et des dates, c'est-à-dire des chiffres, autant vaut donner plus de temps à la grammaire et à l'arithmétique et ne pas dire un mot d'histoire.* »

L'important, c'est la formation idéologique que l'enfant doit acquérir grâce à l'école : « Enseignement moral et patriotique : là doit aboutir l'enseignement de l'histoire à l'école primaire. » Mais il faut être à la fois prudent et subtil : l'enfant ne doit en aucun cas se rendre compte de ce qu'on lui serine sans en avoir l'air : « *Il est impossible de ne pas toucher un peu à des questions d'ordre social et politique : le tout est de le faire si modestement, si simplement, avec tant de précautions, que l'enfant de 7 ans fasse de la politique, comme le bourgeois gentilhomme faisait de la prose* », c'est-à-dire à son insu.

Même chose quand l'élève est plus grand : « *Bien entendu, le maître ne se donnera pas l'air d'enseigner une philosophie de l'histoire : il multipliera les récits.* » Ceux-ci ont en effet l'air de donner des faits.

Or, cette philosophie de l'histoire, cette politique, que Lavisser le théoricien reconnaît pour telle dans ses instructions, mais qu'il se contente de *mettre en action sans le dire* dans ses manuels, cette politique n'est pas

neutre — et nous avons vu qu'elle est directement contraire aux intérêts du peuple.

C'est pourquoi le maître ne doit pas s'interroger sur la nature de ce qu'il enseigne : l'enthousiasme suffit ; l'enthousiasme remplace avantageusement la réflexion.

« *N'enseignons point l'histoire avec le calme qui sied à l'enseignement de la règle des participes. Il s'agit ici de la chair de notre chair et du sang de notre sang. Pour tout dire, si l'écolier ne devient pas un citoyen pénétré de ses devoirs et un soldat qui aime son fusil, l'instituteur aura perdu son temps. Voilà ce qu'il faut que dise aux élèves-maîtres le professeur d'histoire à l'École normale comme conclusion de son enseignement.* »

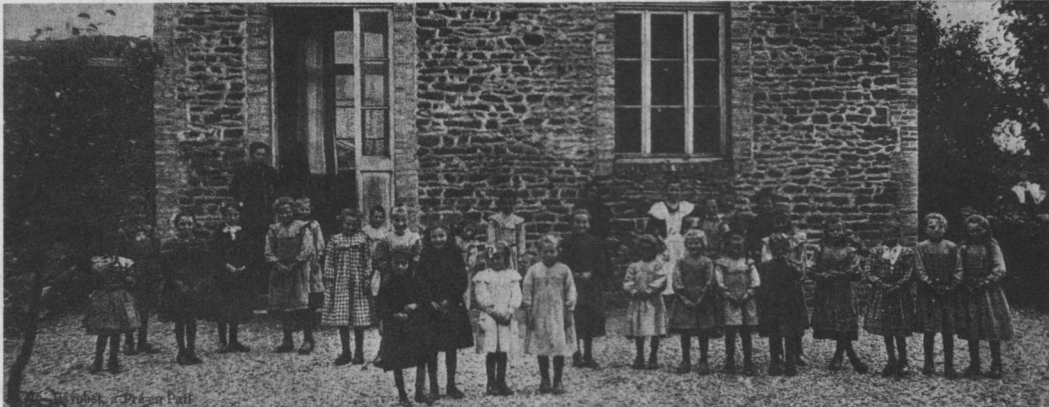
Dans d'autres articles, nous reviendrons sur l'utilisation de l'histoire par les gouvernements, dans la France de Vichy par exemple.

Alain Delale.

POUR EN SAVOIR PLUS

Outre les trois manuels d'Ernest Lavisse destinés à l'école primaire, le lecteur pourra consulter la plus grande partie des écrits « théoriques » de cet auteur dans les deux recueils :

- Questions d'enseignement national (1885).
- A propos de nos Ecoles (1895).



L'école primaire de St-Cyr-en-Pall (Mayenne).

Archiphot.

LE PEUPLE FRANÇAIS ET LA PRESSE

Le « Peuple Français » entretient des rapports cordiaux avec la presse et tient à remercier les publications suivantes qui ont parlé de nous :

- « *Apre-Hebdo* », hebdomadaire d'expression écologique, n° 200, juillet 1976.
- « *Le Bulletin Wallon* », organe de la Fédération Royale de la province de Liège, n° 4, août 1976.
- « *Charlie-Hebdo* », n° 331, 17 mars 1977.
- « *La Commune* », bulletin mensuel du comité de liaison d'histoire-géographie d'Amiens, n° 2, novembre 1976.
- « *Historiens et Géographes* ».
- « *L'Humanité Rouge* », nous a consacré une page le 25 février 1977.
- « *Libération* », le 27 janvier 1977.
- « *Mensuel Charlie* », dans un article sur la bande dessinée et l'histoire, n° 96, janvier 1977.
- « *Le Monde* » et « *Le Monde Diplomatique* », de juin 1976, nous ont signalé à propos d'un article d'Yves Florenne sur les livres de recherche historique.
- « *Le Quotidien du Peuple* », 19 novembre 1976.

- « *La Tribune des Anarchistes communistes* », novembre 1976, n° 19.
- « *L'Union Pacifiste* », décembre 1976, n° 116.
- « *L'Unité* », hebdomadaire du P.S., juillet et septembre 1976 (nos 212 et 217), nous appelle « l'anti-Castelot ».

COURRIER DES LECTEURS

Suite à l'article sur la « Guerre de 100 Ans », (n° 25), un lecteur nous signale qu'un grand nombre des églises de Thiérache ont été fortifiées au XVI^e siècle en protection contre les pillards de la guerre contre l'Espagne (Vervins, Prisles...).



Révolution française

HÉBERT et Jacques ROUX :

La question des subsistances

Hébert, rédacteur du journal « le Père Duchesne », n'eut pas seulement à s'occuper des problèmes politiques de la Révolution : lutte contre la royauté et les royalistes, lutte contre les députés Girondins (1). Il eut aussi à s'intéresser aux préoccupations quotidiennes de ses lecteurs habituels, les Sans-Culottes : la question des subsistances.

Depuis le 20 avril 1792, la France révolutionnaire est en guerre contre l'Europe monarchique. Le 1^{er} février 1793 l'Angleterre se joint aux ennemis de la Révolution... L'effort militaire demande un immense soutien monétaire. Jusqu'en juin 1793 c'est de 150 à 200 000 livres par mois qu'il faut consacrer aux armées françaises (2). A partir de juin 1793 ce sont 300 000 livres qui sont nécessaires pour faire face à la situation militaire catastrophique aux frontières et à l'intérieur (soulèvement de la Vendée et mouvement fédéraliste animé par les députés girondins évincés de la Convention). Comment financer cet effort exceptionnel ? L'impôt rentre mal : en février 1793 il y a un arriéré de près de 650 000 livres ! Il apparaît très difficile d'augmenter les contributions des citoyens, la bourgeoisie et les possédants ne le toléreraient pas. Faut-il alors réduire les dépenses d'administration civile ? Loin de la faire, le gouvernement, sous l'influence girondine jusqu'en juin 1793, reconnaît les dettes de la monarchie ! Il rembourse les créanciers de la royauté et du clergé, il rachète à leur titulaire les charges de magistrature ou de finance créées sous l'Ancien Régime. Il ne faut pas songer au recours à l'emprunt : à qui les banquiers prêteraient-ils ? Depuis août 1792 la France n'a plus de régime (la nouvelle constitution républicaine ne sera votée qu'en juin 1793).

Reste alors la solution de facilité : l'émission de monnaie nouvelle selon les besoins. On use et on abuse de la planche à billets, plus exactement à assignats (3). Le jour de la déclaration de guerre à l'Angleterre la Convention décrète une émission de 800 millions de livres de billets ; en mai 1793 il y en a pour près de 5 milliards en circulation. Rien d'étonnant à ce que cette monnaie perdit rapidement de sa valeur, les émissions nouvelles n'étant pas gagées sur un équivalent (terres, immeubles). A Paris, en juin 1791, un assignat de 100 livres vaut 85 livres en monnaie métallique ; en janvier 1793, 55 livres, en mai, 44 livres et en septembre 1793, 29 livres. En juin 1793, Jacques Roux (un des porte-parole des Sans-Culottes les plus avancés), apostrophera ainsi les députés de la Convention : « Vous avez à craindre qu'on ne vous accuse d'avoir discrédité le papier monnaie et d'avoir ainsi préparé la banqueroute. »

Faute de vouloir faire payer ceux qui en ont les moyens, les « gouvernants » ne peuvent que rejeter sur le peuple, au moyen de l'inflation, le financement de l'effort de guerre.

POUR VIVRE LIBRE, IL FAUT VIVRE

C'est en effet le monde de la Sans-Culotterie (ouvriers, artisans, domestiques, petits rentiers) qui eut le plus à souffrir de la dépréciation de la monnaie de papier, qui était son unique mode de paiement. Les prix des aliments et des produits d'usage courant augmentent, les salaires par contre ne suivent pas dans les mêmes proportions. A Paris la situation risque d'être explosive. Aussi la municipalité fournit du pain à bas prix, 3 sous la livre, en revendant à perte aux boulangers la farine dont elle faisait l'acquisition (le pain valait le double dans la périphérie de la capitale). Des députés demandèrent à ce que cette mesure soit étendue à toute la République, la Convention s'y oppose. La charité, oui, mais à chacun ses pauvres. Pour améliorer le pouvoir d'achat, diverses subventions furent versées aux Sans-Culottes : fin mai 1793, 40 sous par jour pour les insurgés contre les Girondins ; début septembre 3 livres par jour pour les membres des comités révolutionnaires, et 40 sous pour assister aux assemblées de section (4).

Acheter difficilement, avec une monnaie de singe, certes ; mais acheter quoi ? Sur les marchés, dans les boutiques les produits se font rares. Les denrées coloniales, le sucre en particulier se raréfient (soulèvement des esclaves noirs de Saint-Domingue, blocus des côtes par la flotte britannique). La récolte de céréales pour 1792 a été bonne. Pourtant en février 1793 le pain se fait rare. En juin cela ne va guère mieux. Le stockage illicite du blé est important. Durant l'été, la sécheresse ayant paralysé les moulins à eau, la farine manque. Le 10 septembre, dans son journal intime, un bourgeois de Paris (5) note que « cela fait deux mois entiers sans discontinuer que nous avons eu de la peine à avoir du pain. Il fallait être aux portes des boulangers dès 4 heures du matin. Il y en a qui y étaient dès minuit. D'autres passaient la nuit ». Du même, milieu décembre 1793 : « Pain ; depuis hier (le 15) il y en a sur les boutiques des boulangers, ce qu'on n'avait pas vu depuis 5 mois ». En décembre, un observateur du ministère de l'Intérieur écrit : « Paris manquera bientôt des objets les plus importants de consommation... On ne trouve presque plus de sucre, d'huile, de savon et l'eau-de-vie dont le peuple fait un si grand usage est sur le point de

La journée du 5 octobre 1789 « c'est du pain qu'il nous faut ».

Cliché B.N.



manquer. En février 1794 le même bourgeois note : « On ne peut presque pas avoir de viande aujourd'hui. Il faut se mettre en haie à la porte des bouchers. Tout devient extrêmement rare : beurre, haricots... » Pour pallier le manque de subsistances la municipalité de Paris organise le rationnement (16 décembre 1793) : *On a délivré des cartes à toutes les familles de Paris, les riches comme les pauvres. On a fait un recensement général il y a 3 semaines pour savoir combien on était de personnes et on a accordé tant de livres de pain pour chaque personne. Il a fallu que chaque personne dise chez quel boulanger elle voulait prendre son pain. Cette carte est pour un mois. Elle est imprimée à colonnes le numéro de l'enregistrement, votre nom, ensuite la quantité de pain que vous devez prendre chaque jour et que le boulanger est obligé de vous donner à toute heure du jour, votre nom étant inscrit chez lui et ayant reçu de la farine en conséquence... On coupe chaque fois un morceau de cette carte qu'on donne au boulanger* » (5).

Ces mesures n'améliorent guère la situation de la majorité des Sans-Culottes. Les plus conscients d'entre eux ont l'impression d'avoir été floués par la Révolution. À côté de la masse dans la difficulté, une minorité se gobege. « Vous ne faisiez qu'un très petit commerce, encore au milieu de la rue et vous tenez des magasins immenses ; vous n'étiez qu'un tout petit commis dans les bureaux, vous armez des vaisseaux en guerre ; votre famille tendait la main au premier venu ; maintenant elle affiche un luxe insolent, elle est chargée de l'approvisionnement des troupes sur terre et sur mer. C'est ainsi que Jacques Roux dénonce les nouveaux riches dans son journal en juillet 1793. Chaumette, procureur de la commune de Paris (6), ne s'exclame-t-il pas au début de 1793 : « le pauvre a fait comme le riche, et plus que le riche la Révolution. Tout est changé autour du pauvre, lui seul est resté dans la même situation et il n'a gagné à la Révolution que le droit de se plaindre de sa misère... La Révolution en procurant au riche la liberté lui a donné immensément ; elle a donné aussi au pauvre la liberté, l'égalité ; mais pour vivre libre, il faut vivre, et, s'il n'existe plus de proportion raisonnable entre le prix du travail du pauvre et le prix des denrées nécessaires à l'existence, le pauvre ne peut plus vivre ». Les Sans-Culottes réclament le droit à l'existence...

GUERRE AUX BOULANGERS

Mais comment assurer ce droit ? Faut-il changer de fond en comble, la politique économique et financière de la bourgeoisie révolutionnaire qui détient tous les leviers de commande ? Ou faut-il tenter de freiner la dégradation du pouvoir d'achat du peuple en établissant la taxation (ou maximum) des produits, et en pourchassant ceux qui stockent et spéculent sur les subsistances (les monopoleurs) ? Faut-il s'attaquer aux raisons profondes ou aux apparences ?

Hébert lui, a choisi son combat : « Riches fermiers, marchands et trafiquants de toute espèce, je vous livre un combat à mort. Je n'épargnerai pas plus le marchand de carottes que le plus gros négociant. » Dès octobre 1791, le Père Duchesne lance à l'adresse des députés de l'Assemblée Législative : « Faites d'abord diminuer le pain, écraser toutes les sangsues du peuple... Faites pendre jusqu'au dernier financier et tous ces bougres de marchands de chair humaine, qui spéculent sur la substance des citoyens et qui s'engraissent du sang des malheureux. » Sus aux monopoleurs ! Que la loi soit terrible pour eux et le peuple sera heureux !

Et si le peuple, impatient devant l'inertie des gouvernants, fait lui-même SA loi ? Comme à Lyon en septembre 1792 où : « le peuple souverain... n'ayant que le papier monnaie pour se procurer... les choses de pre-

mière nécessité et éprouvant de la part des monopoleurs les injustices les plus atroces... a arrêté qu'il ne paierait les marchandises servant à ses besoins journaliers qu'aux prix suivants », suivait en effet une liste d'une soixantaine d'articles taxés à des prix très inférieurs au cours. Comme à Paris le 25 février 1793 où : « voilà une guerre aux boulangers et des menaces de lanternes... Le peuple se rassemble, surtout les femmes, en grand nombre... A midi, on ne pouvait déjà plus les contenir, elles n'entendaient plus raison. Les épiciers vendaient le savon 30 sous la livre, le sucre 3 livres 3,5 sous, la chandelle 20 à 22 sous la livre. Elles se portèrent chez tous les épiciers, les chandeliers, taxèrent le sucre à 25 sous, le savon à 15 et 16 sous la chandelle à 12 sous. Elles ne pillèrent pas, mais on se portait en foule dans toutes les boutiques, pour avoir de la chandelle, du sucre et du savon à bon marché » (5). La réaction du député Robespierre est immédiate : « quand le peuple se lève, ne doit-il pas avoir un but digne de lui ? Mais de chétives marchandises doivent-elle l'occuper?... Le peuple doit se lever, non pour recueillir du sucre, mais pour terrasser les brigands ». Bats-toi pour l'Idéal, même le ventre vide, et laisse-nous faire la loi ! Pour le Père Duchesne le « bon peuple » s'est laissé manœuvrer par les Aristocrates : « Des ci-devants marquis habillés en charbonniers, des comtesses travesties en poissardes, les mêmes qui voulaient crier grâce le jour où Capet a perdu le goût du vin, se sont dispersés dans les faubourgs, dans les halles et les marchés pour exciter le peuple à la révolte et au brigandage... Les pauvres badauds ont été assez dupes pour se laisser prendre dans le piège comme la femme d'Adam, ils ont cru le serpent et ils ont mordu à la pomme. Conduits par ces poissardes de nouvelle fabrique, ils ont fondu sur les boutiques et se sont faits délivrer les marchandises au prix qu'ils ont voulu... Pauvres gens, badauds éternels, vous serez donc toujours victimes des fripons, vous ne voyez pas plus loin que le bout de votre nez... Quoi, vous déclariez la guerre aux accapareurs, et c'est sur les pauvres détaillants qui souffrent plus que vous des accaparements que vous vous êtes vengés !... Le résultat ? Personne ne voudra plus vous approvisionner et dans peu de jours vous manquerez de tout »... Hébert prend à son compte la thèse des éléments provocateurs. Non, le peuple ne peut être mécontent, et il se trompe d'adversaire. Il s'agit là d'un complot royaliste tendant à discréditer le régime républicain, avec la « complicité » des députés girondins (7). Qu'on se débarrasse donc de ces derniers : « foutez leur la danse, je vous réponds que ÇA IRA, à la fin, foutre ». Il est vrai que ceux-ci ne sont guère favorables aux revendications populaires surtout si elles émanent de Paris... La Convention, le 18 mars, décrète la peine de mort contre quiconque proposerait « des lois agraires ou toutes autres subversions des propriétés territoriales, commerciales ou industrielles ». C'était une condamnation sans équivoque des émeutiers et une menace pour d'éventuels imitateurs... ou législateurs téméraires.

Néanmoins, sous la pression populaire, le 4 mai 1793, la Convention institue la loi du maximum sur les grains : obligation était faite aux producteurs de vendre sur les marchés exclusivement, et à un prix maximum. La mise en œuvre de la loi étant confiée à la diligence des autorités locales, celle-ci fut inégalement appliquée quand ce n'est pas consciemment tournée. Le résultat le plus évident fut l'arrêt de la circulation des grains.

VOUS N'AVEZ PAS TOUT FAIT POUR LE BONHEUR DU PEUPLE...

Les journées insurrectionnelles des 31 mai-2 juin 1793, quelques jours après la courte incarcération d'Hébert sur ordre de la commission des Douze (8), ont éliminé les chefs girondins de la Convention, l'influence des



Emeute de la faim.

Coll. part.

Montagnards (9) y devient prépondérante. Allait-on changer de politique économique et attaquer à ses racines l'inflation ? Ayant eu besoin des Sans-Culottes pour écarter les Girondins, les Montagnards se devaient de leur accorder quelques satisfactions. Les paysans ne furent pas oubliés : les biens des émigrés furent divisés en petits lots, le partage des terrains communaux fut rendu facultatif, le rachat des droits féodaux fut aboli. Le 24 juin la Constitution de l'An II est votée. Très démocratique et décentralisatrice, elle ne sera jamais appliquée, car la République est menacée. Elle est précédée d'une déclaration des droits qui dans son article 21 précise que : « *les secours publics sont une dette sacrée. La société doit la subsistance aux citoyens malheureux, soit en leur procurant du travail, soit en assurant les moyens d'exister à ceux qui sont hors d'état de travailler* ». Mais il n'est pas question de toucher au droit de propriété : « *le droit de propriété est celui qui appartient à tout citoyen de jouir et de disposer à son gré de ses biens et de ses revenus, du fruit de son travail et de son industrie* », les députés montagnards restent fidèles à leur origine bourgeoise. On accorde des miettes verbales mais on ne touche pas à l'essentiel.

Le 25 juin 1793, l'Enragé Jacques Roux vient lire à la barre de la Convention la pétition adoptée par la Section des Gravilliers (4) : « *Délégués du Peuple français, cent fois cette enceinte sacrée a retenti des crimes des égoïstes et des fripons (les Girondins). L'acte constitutionnel va être présenté à la sanction du Souverain (le peuple) ; y avez-vous proscrit l'agiotage ? Non. Avez-vous prononcé la peine de mort contre les accapareurs ? Non. Avez-vous déterminé ce en quoi consiste la liberté du commerce ? Non. Avez-vous défendu la vente de l'argent monnayé ? Non. Eh bien ! nous vous déclarons que vous n'avez pas tout fait pour le bonheur du peuple... La liberté n'est qu'un vain fantôme, quand une classe d'hommes peut en affamer une autre impunément. L'égalité n'est qu'un vain fantôme, quand le riche, par le monopole, exerce le droit de vie et de mort sur son semblable. La République n'est qu'un vain fantôme, quand la contre-révolution s'opère de jour en jour par le prix des denrées auquel les trois-quarts des citoyens ne peuvent atteindre sans verser des larmes ! »*

Les citoyens, sans perdre leur temps à verser des larmes passèrent aux actes. Pendant 3 jours, du 26 au 28, les blanchisseuses déchargèrent les bateaux de savon, en taxèrent le contenu et se le partagèrent. Le discours de Jacques Roux provoqua la stupeur des Montagnards ; les voilà accusés de complicité avec « *les assassins de la société* » ! C'en est trop pour le Père Duchesne, qui dresse un réquisitoire sévère contre « *les scélérats soudoyés par l'Angleterre pour exciter le pillage dans Paris et allumer la guerre civile* »... *J'avoue que la misère du peuple est affreuse ; mais quelle en est la cause ? Sans doute il existe des accapareurs et je voudrais que 500 millions de guillotines les missent en chair à pâté. Mais les accapareurs où sont-ils ? Est-ce à Paris ? Non, foutre, mais dans les grandes villes de commerce. C'est là foutre qu'il faut aller les chercher et non pas à Paris où il n'y a que des détaillants. Les millionnaires de Bordeaux et de Marseille se foutent bien que l'on pille un de leurs bateaux sur la Seine, quand leurs magasins regorgent de marchandises... Sans-Culottes pourquoi vous amusez-vous à prendre des mouches avec du vinaigre quand vous avez des lions à écraser. Tonnerre de Dieu, est-ce à des marchands de sucre que nous devons faire la guerre ? C'est aux scélérats qui vendent la patrie ; c'est aux accapareurs de l'or et de l'argent de l'Angleterre et de la Russie qui sont soudoyés pour nous conduire à notre ruine... Une seule faute peut perdre la sans-culotterie. De bonnes lois, l'union, la paix ramèneront l'abondance, mais malheur à nous, je le répète, si nous ne nous entendons pas. Nos ennemis profiteront de nos divisions. On nous détruira en détail. Plus de patrie pour nous, plus de liberté. La famine, la peste, la royauté, ou bien la liberté, l'égalité et le bonheur ; choisissons, foutre* ». Et Hébert, substitut du procureur de la commune (9), de menacer des citoyennes venues réclamer la taxation du savon : « *Si l'on pille, nous ferons tous un rempart de nos corps pour empêcher la violation des propriétés* ». C'est une condamnation sans appel des Enragés les voilà accusés d'être des diviseurs, des agents de l'ennemi, d'être à la solde des accapareurs, et Hébert de conseiller aux Sans-Culottes de « *tordre le cou à ceux qui tiennent pareil langage* ». Point n'est besoin. Désavoué par sa section, par le club des Cordeliers, dénoncé au club des Jacobins par Robespierre, malmené par Marat qui le traite « *de patriote de circonstance, plus dangereux que tous les contre-révolutionnaires et les aristocrates* ». Jacques Roux sera interné le 5 septembre 1793. Il se suicidera dans sa prison, et les autres Enragés sont réduits au silence.

Prochain article : La fin d'Hébert.

(1) Voir Le Peuple Français n° 24.

(2) La livre équivaut approximativement à 6 francs actuels.

(3) Assignats : monnaie de papier créée en 1790 pour faire face à la pénurie de monnaie métallique. Leur valeur était garantie par les Biens Nationaux (biens confisqués au clergé).

(4) Section : circonscription électorale de Paris, créée en mai-juin 1790 au nombre de 48. L'assemblée générale des citoyens de la section est l'organe suprême, elle devient permanente dès 1792. Cette permanence fut supprimée le 9 septembre 1793.

(5) Journal d'un bourgeois de Paris, sous la Révolution. Editions France-Empire, 1974.

(6) Procureur de la Commune : membre élu de l'administration des communes, chargé de représenter l'intérêt général auprès de la municipalité. Dans les villes importantes il est assisté de substituts.

(7) Girondins : groupe de députés de la Convention, élus de la Province représentant les intérêts de la bourgeoisie industrielle et négociante, ainsi que des grands propriétaires terriens. Partisans d'une stabilisation de la Révolution, dès 1792. Le nom de Girondins fut inventé au XIX^e siècle par Lamartine. Pendant la Révolution on les appelait du nom de leurs chefs : Brissotins, Buzotins...(8) Commission des douze : Commission extraordinaire, composée uniquement de députés girondins, destinée à enquêter sur les « *ménées anarchistes* » des membres de la Commune de Paris.

(9) Montagnards : groupe de députés de la Convention, les leaders sont des élus de Paris. Représentant les intérêts de la petite bourgeoisie. Partisans d'une alliance avec les Sans-Culottes pour vaincre les ennemis de la Révolution. Il faudra pourtant bien souvent leur forcer la main.

(10) 10 août 1792 ; 31 mai 1793 ; voir chronologie.

Les INDUSTRIELS et la GUERRE de 1914-1918

Dans le numéro 6 du « Peuple Français » nous inaugurons une rubrique intitulée « 14-18 : les commerçants et la guerre ». Il s'agissait alors de montrer par la reproduction de publicités comment des marchands de pilules, de pâtes dentifrice, de boissons... avaient utilisé à pleine page des revues et des quotidiens les pires thèmes racistes anti-allemands pour faire de l'argent. La pâte dentifrice Gibbs alléchant et capturant « le pire des animaux " le boche " »... était la grande gagnante de cet himalaya de bêtise et de cynisme. Aujourd'hui, nous pensons qu'il faut aller plus loin dans l'analyse. C'est pourquoi nous voulons révéler à travers des articles des marchands, ces industriels qui se présentent comme des amis du peuple et qui sont en fait ses ennemis. Cette rubrique s'assigne pour but de dévoiler toutes les machinations commerciales, tous les complots industriels, toutes les combinaisons et petits trafics qui se sont faits sur le dos du peuple. En mettant les projecteurs sur ce qui se passe dans les salons feutrés des banques, des grands groupes industriels et commerciaux, des ambassades et des palais nous espérons compléter notre matériel d'Histoire et encore une fois, montrer que l'Histoire n'est pas une suite incohérente de faits.

L'AVANT-GUERRE : LES FRERES ENNEMIS

Rivalités économiques, financières et coloniales

Le 11 novembre 1976, un professeur de faculté René Rémond, interrogé par un journaliste du micro de France-Inter ne craignit pas d'affirmer doctement que les rivalités économiques entre puissances n'avaient que peu joué dans le déclenchement des hostilités en 1914...

A mesure que le machinisme progressait et que les cadences augmentaient pour les ouvriers, la production des pays capitalistes se trouva confrontée au problème de l'écoulement de sa production. Vers 1870, les pays européens, le Japon et les Etats-Unis, se lancèrent à la conquête de nouveaux marchés et de nouvelles sources de matières premières.

Dans les années 1880-1890, la lutte devint plus âpre. La France, la Grande-Bretagne, la Belgique et la Russie se réservèrent des zones d'influence sur le marché mondial. On les vit se ruer sur l'Afrique Noire, l'Egypte, le Maghreb, l'Indochine et la Chine (1). Bien souvent, les

armes venaient appuyer les négociations diplomatiques. Les rivalités entre nations se doublèrent de celles, plus discrètes, des banques et des groupes industriels.

En 1882, le Crédit Foncier (réunissant les grandes banques parisiennes dont la Société Générale) et le gouvernement français furent éliminés d'Egypte par le gouvernement anglais épaulé par la maison Rotschild de Londres qui contrôlaient les dettes publiques égyptiennes grâce à l'acquisition de la majorité des actions du canal de Suez. En échange, le gouvernement anglais donna, plusieurs années après, le feu vert aux colonialistes français pour la conquête du Maroc ; il pouvait se montrer généreux, le pays ne lui appartenait pas ! Mais dans la course aux débouchés, deux pays se trouvaient en queue de peloton : l'Italie et, plus particulièrement, la puissante Allemagne. En 1896, celle-ci supplanta l'Angleterre dans le domaine métallurgique (*) et inonda le marché européen de ses produits. La Grande-Bretagne demeurait cependant une très grande puissance métallurgique. Dans les années 1900, l'Allemagne de Guillaume II (2) vit avec ombrage la pénétration économique française au Maroc. Après divers incidents dont le fameux « coup d'Agadir », en juillet 1911 (3), les deux impérialismes signaient, le 4 novembre, un accord compensatoire s'offrant qui un bout du Congo, qui un morceau du sud Tchadien.

(1) C'est à cette époque que se développèrent des sociétés de géographie qui, sous couvert d'études scientifiques des nouveaux mondes, préparaient en fait le terrain aux sociétés d'exploitation minières et aux compagnies de chemin de fer. En 1880, une société de géographie fit paraître un manifeste qui vantait les richesses du Tonkin et indiquait tout l'intérêt qu'il y avait à faire du commerce en Orient...

(2) Empereur d'Allemagne de 1888 à 1918. Instigateur de la politique impérialiste et coloniale allemande. Opposé à Bismarck sur ce point, il se débarassa de lui en 1890. Bismarck était favorable à un rapprochement avec la Russie pour mieux isoler la France.

(3) En 1905, une conférence internationale réunie à Algésiras reconnut à la France des positions privilégiées au Maroc. En 1907 et 1908, cette dernière y intervint militairement : Casablanca fut occupée. En 1909, les colonialistes allemands réclamèrent leur part du gâteau. Un accord fut signé ménageant des avantages aux deux parties. En 1911, l'armée coloniale française occupa Fez. Le Reich trouva que la France outrepassait ses droits. Le 1^{er} juillet 1911, un contingent allemand débarqua à Agadir pour intimider les Français.

(*) Exemple frappant : tous les magnétos utilisés sur les lignes du métro londonien (construit entre 1900-1914) provenaient de Stuttgart.

Poste d'écoute.

Coll. part.



LA QUESTION DES CHEMINS DE FER

Pour assurer des débouchés aux produits manufacturés et le transport des matières premières, chaque puissance construisait avec frénésie de multiples voies ferrées. C'est à cette occasion que la Russie qui avait édifié le Transsibérien se heurta au Japon. En 1888, le monopole détenu par les groupes financiers français dans la « Banque Impériale Ottomane (Turquie) fut battu en brèche par un consortium allemand sous contrôle de la Deutsche Bank. Ce dernier obtint sa première concession ferroviaire et créa la Société des Chemins de Fer d'Anatolie. La construction d'un grand réseau ferré fut projeté : ce fut le « B.B.B. », Berlin-Byzance-Bagdad. En mars 1903, une concession de 300 km de lignes sur une largeur de 20 km à l'intérieur des terres (à cause des gisements de minerai... d'où un tracé plutôt sinueux !) fut octroyé à l'Allemagne par le Sultan Abd Ul Hamid. La Grande-Bretagne, qui désirait préserver l'accès aux Indes, et la Russie, qui convoitait les détroits des Dardanelles et du Bosphore, s'y opposèrent.

A l'époque l'Empire Ottoman (la Turquie) étendait son emprise aux Balkans qui comprenaient la Bosnie-Herzégovine, la Serbie, la Roumanie, la Bulgarie, la Macédoine, la Grèce, l'Albanie et le Monténégro. L'Autriche-Hongrie monarchiste et la Russie tsariste s'y querellaient pour le contrôle de ces pays, soutenant tour à tour tel mouvement nationaliste ou telle dynastie, n'hésitant pas à organiser des coups d'état et des assassinats. En 1909, l'Allemagne du Kaiser apporta son appui aux jeunes officiers turcs qui venaient de renverser leur Sultan, ce qui indisposa fort l'Angleterre et la Russie. On se servit alors des peuples opprimés chrétiens des Balkans en les jetant contre leurs oppresseurs musulmans. Krupp livra des canons de 77 à l'armée turque musulmane et le français Schneider des canons de 75 aux peuples chrétiens. La Turquie vaincue par la coalition balkanique, ce fut au tour des alliés de la veille de se battre, les Bulgares contre les Serbo-Grecs. C'est dans ce contexte que certains groupes d'affaire franco-anglais intervinrent.

La Banque de l'Union Parisienne dirigée par Vernes, et dont la politique consistait à empêcher les groupes allemands de prendre pied dans les Balkans, apportait son appui à la métallurgie lourde du Creusot et de Birmingham (rails, locomotives, wagons...). Par contre, la Banque de Paris et des Pays-Bas (Paribas) et le Crédit Lyonnais s'y opposaient. Elles tiraient une partie de leurs profits des prêts à court terme qu'elles octroyaient aux banques... berlinoises ! Pour les métallurgistes, il suffisait alors pour que les affaires tournent rond que Poincaré (4) ou Millerand (5) (tous deux liés à l'Union Parisienne) accèdent au gouvernement — comme par hasard, au même moment, les conflits militaires dans les Balkans se multipliaient — par contre si Caillaux (6) (lié à Paribas) réintégrait Matignon, le calme pouvait revenir. Or, par le système d'alliances diplomatiques qui liait les grandes puissances aux petits pays, les dangers de conflits se trouvaient accrus. Pour se protéger, les diverses nations étaient alors entraînées à augmenter leur stock d'armes et à construire des « lignes stratégiques » dirigées vers les frontières des pays avoisinants...

L'INTERNATIONALE DES MARCHANDS DE CANON

Bien entendu, les grands bénéficiaires de ces rivalités internationales furent les fabricants d'armement. Avant 1914, ces derniers formèrent des cartels et en particulier la United Harvey Steel Company. Les grands maîtres de forge allemands, français, anglais et italiens s'y rencontraient ; on y relève les noms de MM. Schneider (France), Krupp, Stumm (Allemagne), et de Vickers (Angleterre) qui à lui seul, contrôlait par l'intermédiaire de Zaharoff,

son plus gros actionnaire, trois établissements français et une firme italienne. Et comme le commerce du matériel de guerre était privé, il était fréquent que les industriels ravitaillent des pays qui allaient devenir de futurs adversaires. Ainsi, Schneider (Le Creusot) fournit-il des canons de 75 à la Bulgarie qui s'engagea, en septembre 1915, aux côtés des Puissances Centrales (Allemagne et Autriche-Hongrie). Ironie de l'histoire, il imposa ses canons à la Commission des Finances du Parlement Bulgare qui avait refusé de ratifier les crédits énormes débiqués à cet effet. Schneider fit intervenir le gouvernement français qui menaçait de ne pas autoriser l'emprunt bulgare si la commande n'était pas honorée !!! Du côté allemand, ce n'était pas mieux. Krupp fournit de 1888 à 1912, 27 000 canons pour 53 pays différents dont plusieurs furent en 1914 les ennemis de l'Allemagne. Lorsqu'éclatèrent les crises balkaniques en octobre 1912 et en juin 1913 où la Turquie, la Serbie, la Grèce, la Russie s'entredéchiraient, les firmes anglaises Vickers et Armstrong s'employèrent avec profit à armer les belligérants. La Grèce, recevait ses torpilleurs et ses sous-marins de Vickers et Armstrong. Le même Armstrong, s'empressait de fournir des navires à la Turquie. En août 1913, ce furent les mêmes maisons qui réorganisèrent la flotte turque tandis qu'avec l'accord de Schneider, elles s'affairaient à édifier en Mer Noire des chantiers navals pour son ennemi juré, la Russie.

L'entente allait encore plus loin puisqu'elle atteignait le domaine des bureaux d'étude. Peut-on parler de « Secrets militaires » quand on apprend qu'en 1912 Vickers, Armstrong, Krupp, Vosse et Schneider formèrent un « syndicat » pour s'emparer des usines russes Poutiloff. Krupp eut la mission d'organiser la fabrication de l'artillerie lourde et Schneider celle de fournir le plan « secret » des canons de 75 ! Le financement de l'opération était assuré par la Deutsche Bank et l'Union Parisienne. Les partenaires s'étaient entendus pour ne pas se faire concurrence ; Schneider s'engagea même à soutenir Krupp contre d'éventuels concurrents allemands !

En 1919, 5 ans après la déclaration de la guerre, le député Barthe révèle que le 28 février 1912, les « carburiers » français, ayant formé la Société Commerciale de Vente (7) passent un contrat avec Krupp qui lui assure le ferro-silicium nécessaire à la fabrication de ses explosifs ; qu'à sa demande on a mis « ce stock de ferro-silicium à la porte de son usine afin qu'en cas de mobilisation, il l'ait immédiatement à sa disposition ». En signant ce contrat ajoute le parlementaire, l'industrie française non seulement lui accorde une réduction de 40 marks par tonne mais encore « sait qu'elle traite pour la production de guerre » ; mieux encore, elle sait que la guerre va bientôt éclater ! En effet, « dans des lettres échangées entre le directeur de la maison Krupp, Ehrensberger et le syndicat international qui avait son siège à Paris, rue de Clichy, on prévoyait la guerre... ».

L'important pour les marchands de canons, c'était donc de vendre à n'importe qui et cher. L'important c'est l'argent. En France, le Comité des Forges, qui comptait dans son conseil d'administration le métallurgiste De Wendel, limita dans l'immédiat avant-guerre la production des

(4) Président du Conseil et ministre des Affaires étrangères (1912-1913) Président de la République 17 janvier 1913-1920. Président du Conseil 1922-1924 avec le portefeuille des Affaires étrangères. Président du Conseil 1926-1929. Fit voter la loi militaire des trois ans en 1913 et occuper la Ruhr en 1923.

(5) Socialiste. Ministre du commerce et de l'industrie (1899-1902). Ministre de la guerre de 1912 à 1915. Ardent défenseur de la propriété privée. Président de la République de 1920 à 1924.

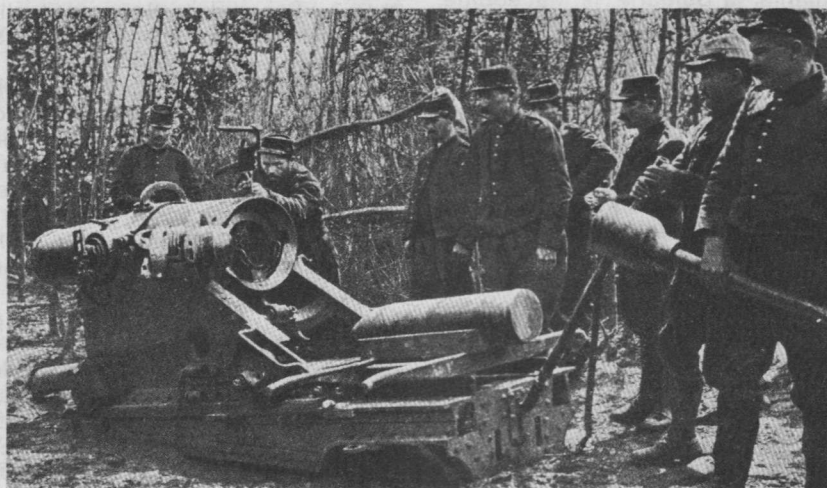
(6) Radical. Partisan de l'impôt sur le revenu mais peu porté aux réformes sociales. Opposé à la guerre, il préconise pourtant le renforcement de l'armée et un exécutif fort. Président du Conseil en 1911. Négocia les accords du 4 novembre avec l'Allemagne.

(7) Ainsi appelés car les carbures métalliques sont formés par l'union du métal avec le carbone. La fonte contient du carbure de fer.

ACTIONNAIRES DE TOUS LES PAYS, UNISSEZ-VOUS !

En 1914, il existait une firme « française » de Torpilles Whitehead. Dans cette société, le groupe anglais Vickers-Armstrong y détenait la majorité des actions. Les heureux actionnaires, par le plus inattendu des hasards, se nommaient (entre autres) : Mme la Comtesse de Plessen-Cronsten, épouse de l'ambassadeur d'Allemagne, Mr Beethon Whitehead, ambassadeur d'Angleterre, M. Aubert, vice-amiral de la marine Française et Mme Marguerite Von Bismarck, femme du fils du chancelier Bismarck...

fontes, du fer, et de l'acier et empêcha la constitution de stocks de métaux dans l'intention de faire monter les prix. Alors qu'en Grande-Bretagne l'acier était vendu 30 F la tonne, la spéculation le porta en France à 200 F. Alors que les tôles valaient 29 F en Angleterre, le Comptoir d'Exportation des Produits Métallurgiques filiale du Comité des Forges les factura jusqu'à 120 F... L'important, c'est l'argent.



La fabrication des canons et des obus est à l'origine de prodigieuses fortunes dont celle d'A. Citroën.

LA GUERRE DE 1914-1918

Le sort du peuple.

La France fut dès le début des combats un pays très touché. Dès septembre 1914, elle perdit :

50 % de sa production charbonnière

64 % de sa production d'acier

et 90 % de son industrie lainière. Avec l'occupation des terres du nord, la production céréalière dégringola de 20 %. La hausse des prix devait, 4 ans durant, durement grever les budgets populaires. En 1915, les prix avaient augmenté de 50 % par rapport à août 1914. La viande atteignit en 4 ans 5 à 6 fois son prix initial. Le kilo de beurre qui avoisinait les 3 Frs en 1914, se vendait 11 Frs en 1918. Le prix du café, des pommes de terre, du chocolat et du charbon s'aligna bientôt sur celui des produits de luxe. De 1914 à 1917, les salaires n'avaient pourtant augmenté que de 30 %. La riposte des travailleurs fut à l'image de leur exploitation. En 1915, on recense 98 grèves ; en 1916, elles furent 4 fois plus nombreuses. C'est au printemps 1917 que le mouvement de colère culmina. A l'usine comme au front (8), le peuple en avait assez ! Les usines d'armement et les ateliers de couture débrayèrent. Des centaines de milliers de travailleurs manifestèrent dans toute la France. Pour le Peuple, « l'Union sacrée » c'était bel et bien fini...

Pour éviter que les fabrications d'armements n'atteignent

LE LOT DE LA GUERRE EN FRANCE : DESTRUCTIONS, MUTILATIONS, MORT.

280 000 maisons détruites, 400 000 usines rasées, 6 000 ouvrages d'art démolis, 5 400 km de routes endommagées, 2 millions d'ha de bois et de champs bouleversés, 375 000 km de barbelés, 650 000 épouses qui perdent leur mari, 800 000 orphelins, 2 800 000 blessés, 1 350 000 morts...

COMMENT ILS ONT FAIT FORTUNE :

L'Etat pour faire face aux problèmes posés par l'entrée en guerre s'entoura de conseillers, tous de grands industriels. Schneider fut chargé de coordonner l'ensemble des industries d'armement. Marcel Boussac coordonna l'industrie textile vosgienne. Il mit sur pied une industrie des Toiles d'Avion. Louis Renault travailla aussi pour l'aviation mais dans les munitions. Il assura son succès avec ses chars légers. Marius Berliet installa ses usines à Lyon et s'occupa des transports. Quant à André Citroën il dressa en quelques semaines son usine quai de Javel et sortit 20 000 obus de 75 par jour.

de hauts prix, le gouvernement constitua en 1915 une Commission des Marchés de la Chambre. Le rapporteur s'appelait... Monsieur de Wendel et était membre du Comité des Forges. L'acheteur unique de ces engins de destruction, installé à Londres et désigné par le gouvernement français, était lui aussi un homme du Comité des Forges : c'était M. Humbert de Wendel, un parent. L'attaché militaire chargé de le contrôler n'était autre que le général de la Panouze, beau-frère de Mr de Wendel. Au ministère, l'autorité qui signait les bons certifiant la quantité de métal livrée à la France occupait les fonctions de directeur de la banque Demachy liée au Comité des Forges. « C'était donc un agent du Comité des Forges qui surveillait l'acheteur unique du Comité des Forges, c'était donc le Comité des Forges qui avait le monopole de la délivrance et de la distribution du métal en France ».

LE RAVITAILLEMENT DE L'ALLEMAGNE :

En novembre 1914 une société, la Lonza, dont le siège se trouvait à Bâle, s'organisa pour fournir de la cyanamide à l'Allemagne. En janvier 1915, 300 tonnes de ce produit partaient de France pour être expédiés à la Lonza et, de là, acheminées en Allemagne. En chauffant la cyana-

(8) Les mutineries de 1917 s'étendent d'avril à août. De 50 à 100 000 soldats se révoltèrent contre la longueur et l'inutilité de la guerre, contre les offensives meurtrières contre les permissions trop rares et pour la paix.

mide, on obtient les produits azotés nécessaires à la fabrication des explosifs... Qui trouvait-on derrière la société la Lonza : M. Giraud-Jordan, membre du Comité des Forges et qui « était à Paris du groupe international dont la Lonza était le centre ». De plus, ce monsieur occupait la fonction d'administrateur de la Haslund, société suisse dont l'usine était en Norvège et qui, comme société neutre, vendait à l'Allemagne !

En septembre 1918, un navire norvégien chargé de nickel se rendant à Hambourg fut intercepté par le navire « Du petit thouars » et conduit à Brest. La moitié de la cargaison était payée d'avance par Krupp. Malgré l'avis du Conseil des Prises, les trois-mâts norvégien fut relâché sur l'intervention d'un ministre et dirigé sur Copenhague. Il venait de la Nouvelle-Calédonie (colonie française). En Nouvelle-Calédonie se trouvaient les plus importantes mines de nickel du monde. Nickel qui en grande partie était sous la dépendance de la Metalgesellschaft et affiné presque entièrement en Allemagne. L'affaire prend toute son horreur quand on sait que le nickel « est le métal le plus important pour la fabrication de la grosse artillerie ».

De 1914 à 1918, l'état major allemand manque d'aluminium pour la carcasse de ses zeppelins ; quant aux armées française et anglaise, elles ne parviennent pas à fabriquer des magnétos pour leurs avions. Qu'à cela ne tienne, la Suisse importera d'Allemagne des magnétos et de France de l'aluminium dans des proportions qui dépassent largement ses besoins...

Pour des questions d'intérêts privés et pour sauvegarder leurs marges bénéficiaires, la grande métallurgie française et la grande métallurgie allemande n'ont pas hésité à livrer des armes aux pays avec lesquels leurs gouvernements étaient en guerre. Pour les mêmes motifs, elles seront prêtes à tout pour éviter qu'on ne bombarde les usines qui enfantaient leurs engins de destruction.

L'AFFAIRE DU BASSIN DE BRIEY :

La Lorraine renferme un énorme gisement de fer. En tout 115 000 hectares répartis en quatre bassins, deux bassins secondaires, Nancy au sud, Longwy au nord, deux bassins principaux, celui de Metz-Thionville et celui de Briey (au nord de l'Orne). Le bassin de Briey dispose de réserves colossales qui en représente à lui seul le tiers soit 2 milliards de tonnes de minerai. En 1913, la Meurthe et Moselle produisait 75 % de la production nationale de fonte et la région de Briey 90 % de celle du minerai de fer. Pourtant, la même année, seul un bataillon de chasseurs, stationné dans le bassin de Briey, assurait la sécurité de la région. L'état-major français lui avait donné l'ordre de se replier à la moindre alerte ! Comment est-il concevable que des officiers supérieurs et des généraux n'aient pas compris l'importance stratégique de Briey ? En tout cas, l'état-major allemand la saisit immédiatement puisqu'un jour avant l'entrée en guerre, il fit occuper le bassin.

Au tout début de l'année 1915, le journal « Le Correspondant » indiquait dans un article l'importance du bassin de Briey. Curieusement, au même moment, *Le Temps* (lié aux milieux patronaux) développait une série d'articles mensongers sous le titre : « La légende du bassin de Briey ». L'auteur y affirmait « que l'Allemagne n'en retirait pas une seule tonne » de minerai de fer. Deux officiers, alors incorporés dans un groupe d'artillerie, en poste à quelque distance de Briey, Engerand et Flandin, s'étonnèrent fort que l'aviation française « si active et si nombreuse pendant la bataille de Verdun » ne bombarde pas les mines et les établissements de Briey dont ils pouvaient voir les fumées s'échapper des cheminées. Intrigué, Engerand prévint le grand quartier général. A trois reprises, il renouvela ses avertissements. Aucune réponse ne lui parvint. Il faut dire qu'il avait eu la malencontreuse idée de remettre ses notes à un officier attaché au quartier général mais qui dans le civil portait le titre de... Maître des Forges. Le 23 décembre 1916, Flandin se rendit au quartier général de Souilly (9) auprès du général Gullaumat, chef de la deuxième armée, afin de lui exposer la situation. Quelques jours plus tard, une opération de bombardements sur Jœuf (à l'ouest de Briey) fut organisée. Mais quelle ne fut pas la surprise de nos officiers de constater « qu'aucun bombardement n'avait suivi le premier » ! Le général Gullaumat avait reçu l'ordre de cesser les opérations. Ainsi, les métallurgistes allemands purent-ils le plus tranquillement du monde extraire des milliers de tonnes de minerai de fer prolongeant d'autant les hostilités puisqu'eux-mêmes reconnurent à maintes reprises que si la France « avait gardé ce coin de la frontière, la guerre aurait fini dans les six mois ».

En définitive, les « poilus » avaient « encaissé les éclats d'obus des métallurgistes alors que les métallurgistes avaient encaissé les bénéfices ».

Philippe NOEL

(9) Pétain y installa en février 1916 son QG pour mener les opérations de la bataille de Verdun...

Sources : Le Crapouillot. Bulletins officiels.

L'HISTOIRE BEGAIE

A la mi-septembre de l'année 1939, l'offensive de la Sarre (lancée parce que Hitler avait occupé la Pologne) fut arrêtée sur ordre de l'état-major français. Les 110 divisions française et anglaise furent maintenues dans une inactivité complète face aux 23 divisions nazies. Lorsque les Allemands et les « Jeunesses Hitlériennes » lancèrent plusieurs divisions sur la Sarre, les « groupes de retardement » français se replièrent. Quelle ne fut pas la surprise de certains groupes repliés sur une hauteur dominant le petit village de Theding de voir les aciéries Stiring-Wendel continuer de fonctionner à quatre kilomètres de leur poste d'observation ! Pendant deux mois, Français et Allemands s'étaient abstenus de bombarder les aciéries...

Pour les uns la guerre signifie la richesse ; pour les autres il s'agit d'échapper à la mort...



Cliché L.P.F.

